

Rapport sur le Conseil de paix et de sécurité

Numéro 59,
juin 2014



Les membres actuels du CPS sont: le Nigeria, la Tanzanie, l'Ouganda, l'Algérie, le Burundi, le Tchad, la Guinée équatoriale, l'Éthiopie, la Gambie, la Guinée, la Libye, le Mozambique, la Namibie, le Niger et l'Afrique du Sud.

Le Protocole du Conseil de paix et de sécurité

«Le CPS encourage les organisations non gouvernementales, les organisations communautaires et les autres organisations de la société civile, notamment les organisations de femmes, à participer activement aux efforts visant à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité en Afrique. À chaque fois que nécessaire, ces organisations seront invitées à s'adresser au Conseil de paix et de sécurité.» (Article 20, Protocole relatif à la création du CPS de l'Union africaine)

Questions d'alerte précoce pour le mois de juin 2014

Le 23^{ème} Sommet de l'Union africaine, qui aura lieu du 20 au 27 juin à Malabo, en Guinée Équatoriale, offrira une excellente opportunité pour discuter du sort des jeunes écolières kidnappées par les terroristes de Boko Haram. On rappelle à cet égard que, lors du 22^{ème} Sommet de l'organisation, suite à la lecture d'une déclaration intitulée «Le futur que les jeunes femmes et les filles veulent», l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo avait déclaré: «Mes sœurs, je suis de tout cœur avec vous, pour les droits des femmes et particulièrement de nos enfants à l'éducation et à l'autonomisation». La célébration de la journée Internationale des enfants

victimes innocentes d'agression, le 4 juin, devrait ainsi rappeler aux responsables africains l'urgence d'agir pour protéger efficacement les enfants d'Afrique et punir ceux qui leur font du mal. Or, face aux actions de Boko Haram mais aussi d'Al Shebab ou d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), chaque mois qui passe témoigne de l'incapacité des leaders africains à lutter contre les conditions inhumaines dans lesquelles naissent l'ignorance, la terreur, la cruauté et le chaos.

► Président actuel du CPS

Données biographiques: S.E.M. Mr Mull Sebuja Katende

Postes actuels: Ambassadeur de l'Ouganda en Éthiopie, Représentant permanent auprès de l'UA et de l'UNECA et Président du CPS

DANS CE NUMÉRO

Questions d'alerte précoce pour juin 2014	1
Analyse pays: Nigéria	2
Analyse pays: Égypte	5
Analyse pays: Somalie	8
Analyse pays: Libye	11
Analyse pays: Soudan du Sud	14
Page ouverte: La démocratie, un instrument pour la paix en Afrique	18
Dates importantes	20

La Formule de Livingstone

«Les organisations de la société civile (OSC) peuvent apporter un appui technique à l'Union africaine en élaborant des rapports d'alerte précoce et des analyses de situations afin de contribuer à alimenter le processus décisionnel du CPS.» (PSC/PR/(CLX), 5 Décembre 2008, Conclusions de la retraite du CPS sur le mécanisme d'interaction entre le Conseil et les OSC)

Analyse pays

NIGÉRIA

Communiqués précédents du CPS et de l'UA

La présidente de la Commission de l'Union Africaine (UA), Dr Nkosazana Dlamini-Zuma, a condamné l'enlèvement de 230 écolières le 14 avril dernier, dans l'État de Borno, par le groupe terroriste Boko Haram. Dans un communiqué daté du 2 mai 2014, l'UA a reconnu et appuyé les efforts du gouvernement nigérian pour combattre le terrorisme et a encouragé la coopération interafricaine à cette fin.

L'Envoyée spéciale de la Commission pour les femmes, la paix et la sécurité, Bineta Diopas, nommée lors de la 22^{ème} Assemblée des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA le 4 février dernier, a elle aussi condamné l'enlèvement des écolières dans un communiqué daté du 8 mai. Rappelant que les attaques contre des enfants violent le droit international, elle a cité le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits de la femme en Afrique: «Toute femme a droit au respect de sa personne et au libre développement de sa personnalité». En l'occurrence, Boko Haram a violé le droit de ces écolières à vivre libres de toute intimidation, persécution ou discrimination. Or, le Protocole affirme que «les États adoptent et mettent en œuvre les mesures appropriées afin d'assurer la protection du droit de la femme au respect de sa dignité et sa protection contre toutes formes de violence, notamment la violence sexuelle et verbale».

Mme Diopas a donc exhorté le gouvernement nigérian, les organisations régionales, l'UA et la communauté internationale à se coordonner pour s'assurer que ces écolières puissent retourner chez elles saines et sauvées.

Potentiel d'escalade de la crise

Le 14 avril 2014, Boko Haram a donc frappé une nouvelle fois le Nigéria en s'attaquant à 230 écolières d'une école gérée par le gouvernement dans le village de Chibok, dans l'état de Borno.

Depuis le début de l'année 2014, le groupe terroriste islamiste a mené plus de 60 attaques qui ont fait près de 1 500 morts. La plus connue de ces attaques est celle de la gare routière de Nyanya, le 12 avril, où 200 personnes ont péri. Et le 25 février, plus de 50 étudiants avaient été tués dans la ville de Buni Yadi. Plusieurs attaques sporadiques ont aussi été menées dans divers villages éloignés et dans le nord du pays, notamment à Damaturu, la capitale de l'État de Yobe, et à Maiduguri, dans celui de Borno.

Bien que les circonstances de l'attaque contre les écolières de Chibok restent floues, les raisons en sont claires : le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a déclaré dans une vidéo diffusée sur internet que le groupe utiliserait les filles comme monnaie d'échange pour obtenir la libération de prisonniers auprès du gouvernement fédéral.

Ces développements interviennent dans un contexte de répression militaire contre le groupe, l'état d'urgence ayant été déclaré par le président Goodluck Jonathan. Il est donc nécessaire de s'interroger sur l'efficacité de la stratégie de l'État, qui estime qu'il s'agit d'un problème strictement interne appelant une action strictement nationale. Cela fait maintenant cinq ans qu'au nom du principe de la souveraineté, la communauté internationale observe le Nigéria lutter seul contre la secte. Bien qu'il ait la capacité d'anticiper et de déraciner le mouvement, le Nigéria ne semble pas mesurer à sa juste valeur la menace posée par le groupe terroriste et ne semble pas disposer d'une approche cohérente. Le gouvernement a réussi à déjouer plusieurs grandes attaques ces derniers temps visant Abuja, mais il continue de se concentrer exclusivement sur la réponse militaire alors que les tactiques du groupe ont évolué.

Depuis 2009 en effet, Boko Haram ne vise plus les postes de police, les banques, les installations militaires ou les lieux de culte. Plutôt, le groupe s'attaque aux individus et aux jeunes, notamment aux filles, et recourt aux attentats suicides. Ce changement de tactique a renforcé l'impression que le groupe a intensifié ses attaques et s'est radicalisé.

L'enlèvement des écolières a attiré l'attention internationale et provoqué le lancement de la campagne «bring our girls back» («rendez-nous nos filles») pour leur libération. Cette campagne a eu deux effets majeurs, qui n'ont pas forcément aidé à retrouver les écolières. Premièrement, le gouvernement a été forcé de reconnaître la gravité de l'incident. Deuxièmement, les Nigériens, les Africains et la communauté internationale ont pris conscience de la nécessité d'entreprendre des actions décisives pour sauver la vie de ces jeunes filles, au-delà de l'utilisation des médias sociaux et de Twitter. Cela forcera aussi le gouvernement à tout faire pour éradiquer Boko Haram, sa réponse jusqu'à présent ayant montré ses limites.

Tout seul, le Nigéria ne peut venir à bout de la secte islamiste. Il faut donc faire particulièrement attention afin qu'elle ne puisse pas profiter de la porosité des frontières pour s'implanter dans d'autres pays et évoluer en une nébuleuse terroriste à l'image d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). Le Bénin, le Cameroun, le Tchad et le Niger sont à cet égard particulièrement vulnérables.

Le Cameroun et le Niger possèdent une frontière commune avec les États du nord du Nigéria, où Boko Haram exerce déjà une grande influence. La démarcation avec le Niger, par exemple, s'étend le long des États Sokoto, Katsina, Jigawa et Yobe, qui sont des zones pratiquement non gouvernées à partir desquelles les éléments terroristes peuvent facilement s'infiltrer par-delà la frontière.

Des citoyens camerounais et nigériens ont été soupçonnés d'avoir participé aux attaques de Boko Haram sur le sol nigérian. Cela signifie que le groupe a déjà exporté son entraînement et ses efforts de recrutement dans les pays voisins, et qu'il utilise possiblement ces territoires comme refuge; certains militants de Boko Haram auraient en effet migré au Niger et au Cameroun après avoir perpétré des attaques au Nigéria. Une action prompte et coordonnée est donc urgente afin d'éviter que ce problème domestique ne se transforme en menace pour la région.

S'il n'est pas affaibli d'ici-là, Boko Haram représentera une menace sérieuse aux élections présidentielles de 2015. Les enjeux sont énormes autant pour les citoyens que les acteurs politiques, dont certains ont bénéficié de la menace posée par le groupe islamiste pour accéder au pouvoir. L'émergence d'une opposition plus ou moins organisée, le *All Progressive Congress* (APC), et la défection de plusieurs gouverneurs du *People's Democratic Party* (PDP), ont changé le paysage politique et cela pourrait conduire à de fortes tensions lors du scrutin et de la campagne le précédant. Plus le pays est politiquement fragmenté, plus le risque de violence est grand. Boko Haram a le potentiel d'exploiter ces divisions, comme il l'a fait lors des précédentes élections en effectuant des attaques meurtrières quasi-quotidiennes. L'augmentation du nombre et de la gravité des attaques en 2014 sert ainsi d'avertissement pour les élections de 2015, alors que l'atmosphère politique est déjà très tendue et volatile notamment face à la question du terrorisme.

Problèmes clés et dynamiques internes

L'histoire de Boko Haram est floue, et les diverses recherches n'ont pas permis de remonter à ses origines. Selon plusieurs sources cependant, le groupe est né de l'action de quelques éléments extrémistes qui ont cherché à radicaliser des segments au nord du pays entre les années 1940 et 1990. Ses origines remonteraient aussi à un certain chef islamique camerounais, Muhammad Marwa, qui s'était installé à Kano dans les années 1980.

Boko Haram aurait changé de forme depuis sa création en 2003. Le groupe est resté dans l'ombre suite à une vague de répression sécuritaire sous la présidence d'Olusegun Obasanjo. Le nom Boko Haram signifie «l'éducation occidentale est un péché» («Jama'atu Ahlis-Sunnah Lidda'awati Wal Jihad»). Le groupe a émergé à nouveau en 2006 afin d'établir la charia à travers le pays; il s'oppose aux gouvernements laïcs et au système éducatif occidental, qui ne sont pas fondés sur les principes religieux.

Les tensions que connaît actuellement le Nigéria remontent principalement à

l'assassinat, en 2009, du leader fondateur de Boko Haram, Mohammed Yusuf, et de plusieurs centaines de ses combattants par les forces de sécurité. Ce meurtre aurait radicalisé les éléments sympathisants qui ont juré vengeance, à l'image du nouveau chef du mouvement Abubakar Shekau. Boko Haram reste toutefois une entité non unifiée et ne possédant pas de structure cohérente de direction. Des dissensions internes ont déjà mené à la création d'Ansaru, («Jamā'atu Anṣār il Muslimīna fī Bilādīs Sūdān», ou Avant-garde pour la Protection des Musulmans en Afrique noire), un groupe militant tout aussi dangereux qui opère au nord-est du pays.

Les actions de Boko Haram visent à affaiblir le gouvernement de M. Jonathan et à prouver que le mouvement n'est pas cantonné à ses bases dans le nord-est du pays. Comme c'est le cas pour beaucoup d'actes terroristes, la magnitude, la nature des cibles et le moment ont été choisis pour causer un maximum de dommages et pour inciter à la colère populaire contre le régime d'Abuja, à la veille des élections de 2015.

Boko Haram, qui fait des divisions au sein de la société nigérienne son terreau, est devenu la principale menace pour le gouvernement nigérien. Il s'agit du groupe militant le plus destructeur depuis le mouvement Maitatsine, dans les années 1990.

Le premier facteur qui contribue à ce succès est le manque de connaissances et d'informations sur le groupe islamiste, y compris au sein des services de renseignement. Très peu voire aucune étude empirique n'a été effectuée sur ce groupe, et les rapports de renseignement ne parviennent pas à dresser un portrait clair de cette nébuleuse. Cette dernière est de son côté parvenue à créer un mythe d'invincibilité qui a généré plusieurs croyances superstitieuses à son égard. La plupart des communautés du nord du pays pensent par exemple que les éléments du groupe sont partout, même parmi les amis et la famille.

Le deuxième facteur a trait à la politisation du terrorisme et du contre-terrorisme au Nigéria. Malgré

les horreurs perpétrées par les militants, la population reste divisée. Les acteurs politiques s'accusent mutuellement d'appuyer les islamistes, tandis que le gouvernement a lui-même reconnu avoir été infiltré par des éléments de Boko Haram. Des gouverneurs provinciaux auraient financièrement appuyé le groupe terroriste. Tout cela a contribué à la création d'un climat de suspicion, même au sein des services responsables de la sécurité nationale. Bien que ces allégations n'aient pas été prouvées, il n'en reste pas moins que Boko Haram a démontré une certaine supériorité tactique par rapport aux services de sécurité. De plus, la corruption et la porosité des frontières ont aidé le groupe à acquérir des armements sophistiqués. Il est difficile de croire que les services de renseignement ne sont jamais parvenus à retracer les sources de financement, de provisions, d'essence, de nourriture et de matériel médical du groupe terroriste.

Le troisième facteur concerne l'utilisation excessive de la force militaire, qui ne fournit que des solutions à court terme avec des conséquences imprévisibles sur le moyen à long terme. Le gouvernement veut détruire Boko Haram en éliminant tous ceux qui y sont associés, comme lors de la lutte contre le mouvement Maitatsine. Ce mouvement n'a jamais réellement disparu et s'est transformé en des groupes tels que Boko Haram. L'aspect presque exclusivement militaire de la réponse gouvernementale a par ailleurs provoqué une politisation du contre-terrorisme, perçue par certains comme une campagne génocidaire contre le nord qui aura de graves conséquences. D'autres ont accusé le gouvernement d'être derrière les actions de Boko Haram. Quoi qu'il en soit, ces échanges d'accusations entravent grandement les efforts anti-terroristes au Nigéria.

Dynamiques géopolitiques Afrique et CER

Dans cette région inondée par les armes libyennes et les groupes radicaux, Boko Haram n'est plus une menace strictement nationale; le groupe pourrait être le point de ralliement entre tous les djihadistes du Sahel. Les otages peuvent être

facilement capturés et emprisonnés dans n'importe quelle ville frontalière, comme le montre l'incident du 17 mai dernier, lorsque 10 ressortissants chinois ont été capturés par les militants après d'intenses combats à la frontière avec le Cameroun. Malgré des retards dans l'appréciation de la menace, qui ont affecté les efforts de lutte contre le groupe et l'attitude de voisins, la collaboration régionale semble être désormais de mise, notamment entre les gouvernements du Nigéria, du Niger et du Cameroun. Le gouvernement nigérian a par exemple fermé plusieurs sections de sa démarcation avec le Cameroun et le Niger afin de renforcer les contrôles frontaliers. Toutefois, la fermeture des frontières n'est qu'une solution temporaire qui a des répercussions socio-économiques sur les populations de la région notamment. Des mesures pour rendre plus efficaces les contrôles aux frontières sont donc nécessaires afin de prévenir les mouvements transfrontaliers illégaux.

Ce n'est qu'après le Sommet de Paris pour la sécurité au Nigéria, au mois de mai, que les gouvernements ont commencé à réaliser l'importance d'améliorer la coopération régionale, le partage d'informations et le renseignement commun. Les chefs d'État ont convenu de trois résolutions contre Boko Haram. La première a trait au renforcement de la collaboration régionale (multilatérale ou bilatérale), au partage des renseignements et aux actions concertées. Dans la seconde, ils ont décidé de référer Boko Haram, Ansaru et leurs partisans au Comité des sanctions de l'ONU. Dans la troisième, ils se sont engagés à porter une attention toute particulière aux groupes marginalisés et vulnérables, principalement les femmes et les enfants victimes de violences. Le Sommet a toutefois été critiqué en raison de l'incapacité (ou la non volonté) de certains chefs d'État à s'attaquer aux situations de crise rapidement et efficacement.

De son côté, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est contentée de condamner les attaques du groupe terroriste contre des victimes vulnérables et sans défense.

ONU

Le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné «dans les termes les plus vifs» l'enlèvement des écolières, estimant que ces exactions «peuvent constituer des crimes contre l'humanité». Le Secrétaire général a réaffirmé son engagement à soutenir les efforts du gouvernement en cours pour lutter contre Boko Haram, soulignant qu'il a dépêché au Nigéria son représentant de haut niveau, Said Djinnit, dans cette optique.

Le 22 mai, le Comité des sanctions contre Al-Qaïda du Conseil de sécurité a ajouté Boko Haram sur la liste des personnes et entités faisant l'objet de sanctions financières ciblées et d'un embargo sur les armes, aux termes du paragraphe 1 de la résolution 2083 (2012) du Conseil de sécurité adoptée sous les chapitres VII de la Charte de l'ONU. L'ONU, qui estime que le régime de sanctions contre Al-Qaïda est le meilleur moyen de lutter contre le terrorisme au Nigéria, a exhorté tous les États membres à utiliser ce mécanisme afin d'identifier les individus et groupes qui doivent être sanctionnés.

D'autres organes onusiens ont également condamné Boko Haram. La directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo Ngcuka, a notamment décrit ces exactions comme contraires à l'islam et à aux intérêts de l'Afrique. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme a lui aussi averti que les exactions de Boko Haram pouvaient constituer des crimes contre l'humanité.

Communauté internationale

Plusieurs grandes puissances se sont impliquées au Nigéria suite à l'enlèvement des écolières et à la campagne médiatique qui s'en est suivie, à savoir les États-Unis, le Royaume-Uni, la Chine et la France. Les capacités techniques et l'expertise de ces pays pourraient en effet grandement renforcer les efforts du gouvernement nigérian pour les retrouver.

La communauté internationale a tout intérêt à lutter contre Boko Haram car les activités de ce groupe affectent leurs intérêts commerciaux et sécuritaires. Une famille française a par exemple été enlevée au nord du Cameroun en 2013, dans la même région où les dix chinois

ont été enlevés en mai de cette année. Quelques missionnaires catholiques ont aussi été enlevés. La présence de Boko Haram au Cameroun est particulièrement inquiétante car elle prouve que le groupe a déjà commencé ses activités dans la région.

Société civile

La campagne «#BringOurGirlsBack», initiée par un avocat nigérian le 23 avril et reprise sur Twitter, Facebook et Instagram par des personnalités politiques, des célébrités et des citoyens ordinaires, a élevé l'enlèvement des écolières au rang d'affaire internationale. En plus d'avoir mis de l'avant la lente réaction du gouvernement nigérian, elle a permis une certaine mobilisation internationale.

Les groupes de femmes ont été particulièrement virulents et ont fait entendre leur voix à travers le continent et au-delà. Les femmes nigérianes ont par exemple organisé une marche vers l'Assemblée nationale du Nigéria à Abuja, afin de remettre une lettre dans laquelle elles se plaignent de l'insuffisance des efforts pour retrouver les écolières. Les femmes du Libéria ont quant à elles non seulement demandé au gouvernement nigérian d'agir, mais aussi au gouvernement libérien de se prononcer publiquement contre la secte, de faire pression sur le gouvernement nigérian et de participer aux efforts en vue de recouvrer la stabilité dans la région. Elles ont par ailleurs exhorté le Ministère du genre et du développement ainsi que les églises, mosquées et autres organisations de la société civile à discuter des solutions pour aider le peuple du Nigéria. La réunion qui s'en est suivie a eu lieu le 12 mai 2014.

Au Ghana, les femmes ont manifesté pacifiquement pour protester contre l'enlèvement des écolières, tout comme le mouvement des «Jeunes femmes zimbabwéennes», ou la Ligue féminine du Congrès national africain (ANCWL) en Afrique du Sud.

Scénarios

En fonction de l'analyse qui précède, trois scénarios peuvent être envisagés.

Scénario 1

Les efforts combinés des partenaires extérieurs et des acteurs nationaux

accélèrent la libération des jeunes filles. Les frontières sont scellées et un réseau régional efficace de renseignements est mis en place. Les écolières sont localisées et, grâce à des négociations secrètes, libérées sans effusion de violence.

Scénario 2

Les partenaires extérieurs estiment qu'il faut combler certaines lacunes dans la stratégie nationale. Ceci retarde le processus de localisation, ce qui permet à Boko Haram de répartir les fillettes et ainsi de consolider son pouvoir de négociation avec le gouvernement. Humilié, ce dernier est forcé d'accéder aux demandes de la secte, à savoir la libération de ses membres prisonniers.

Scénario 3

L'utilisation de la technologie, comme les drones de surveillance, et des actions au sol coordonnées permettent de localiser les écolières et leurs geôliers. Avec l'appui de forces internationales, le gouvernement lance une offensive militaire qui résulte en de nombreuses pertes autant du côté des captives que des militants, à la capture ou à la fuite de certains d'entre eux. Une telle intervention militaire servirait à montrer qu'il n'y a aucune tolérance vis-à-vis ce genre d'exactions.

Options

Option 1

Les institutions continentales - CEDEAO, UA et la Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) 0 doivent maintenir la pression sur les pays de la région afin qu'ils collaborent sincèrement avec le Nigéria et qu'ils ne permettent pas à Boko Haram de pénétrer et s'installer sur leur territoire.

Option 2

Des patrouilles conjointes pourraient être mises en place là où il n'y en a pas encore. Celles qui existent devraient bénéficier d'une assistance technique en termes de collecte, analyse et partage de l'information. Le succès de l'opération ne dépend pas seulement d'une approche militaire mais aussi de la coordination et de la cohérence entre les structures de collecte du renseignement.

Option 3

La coordination entre l'UE, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni et les partenaires africains est vitale. Toutefois, cette coordination ne doit pas se limiter au but à court terme de retrouver les écolières, elle doit être intégrée au sein d'une réelle stratégie régionale et continentale anti-terroriste qui permettra d'assurer la

sécurité et la stabilité sur le long terme. La lutte contre l'extrémisme en Afrique passe par des remèdes économiques, politiques, sociaux, culturels et juridiques.

Sources

Union africaine

Commission de l'UA, Déclaration sur l'enlèvement des écolières nigérianes, 8 mai 2014.

Autres

Aziken, Emmanuel, Vanguard, Jonathan/Nyako: Nyako is frustrated, drowning – Owie, 21 avril 2014, Vanguard media, Nigeria

<http://www.vanguardngr.com/2014/04/jonathannyako-nyako-frustrated-drowning-owie/>

Zounmenou, David, ISS Today, Nigeria seeking an effective response to Boko Haram, 16 novembre 2011, Institut d'études de sécurité, Pretoria

<http://www.issafrica.org/iss-today/nigeria-seeking-an-effective-response-to-boko-haram>

Analyse pays

ÉGYPTE

Introduction

Cette analyse se concentre sur les événements qui se sont déroulés de février jusqu'aux élections présidentielles les 26-27 mai 2014. Les lecteurs intéressés par les précédents événements devraient consulter les numéros 55 (février 2014), 51 (octobre 2013), 49 (août 2013) et 45 (avril 2013) du Rapport sur le CPS.

Communiqués précédents du CPS et de l'UA

Lors de sa 429^{ème} réunion du 16 avril 2014, le CPS de l'UA a suivi une communication sur les prochaines élections en Égypte faite par le Département des Affaires politiques

de la Commission de l'UA. Il a rappelé tous ses instruments juridiques sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement, ainsi que son Communiqué PSC/AHG/COMM.3 (CDXVI) sur la situation en Égypte, adopté lors de sa 416^{ème} réunion tenue le 29 janvier 2014, et a convenu d'examiner la situation générale en Égypte à la suite du rapport qui sera soumis par le Groupe de haut niveau de l'UA pour l'Égypte.

Il a en outre encouragé le Département des Affaires politiques à poursuivre son engagement en appui aux efforts de démocratisation en Afrique.

Potentiel d'escalade de la crise

Si la façon dont le gouvernement intérimaire gère le pays depuis juillet 2013 doit être une indication de ce qui attend l'Égypte, son futur

démocratique est compromis. Au cours du référendum de janvier dernier, la nouvelle charte a recueilli 98% des voix, un score douteux qui nous replonge dans les dernières années du règne Mubarak. Or, comme l'a souligné la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, le taux de participation n'a pas dépassé les 40%.

Les promesses électorales du nouveau président égyptien, Abdel Fattah el-Sisi, laissent toutefois place à un certain optimisme. Une semaine avant les élections, el-Sisi avait affirmé sur les ondes de trois chaînes privées, *Al-Nahar*, *Dream* et *Al-Hayat*, que l'éducation et la santé seraient ses priorités s'il était élu. Il a en outre affirmé qu'il prendrait des mesures pour contrôler l'inflation et améliorer les conditions socio-économiques des classes défavorisées, et qu'il

développerait l'infrastructure électrique et routière ainsi que les systèmes d'évacuation des eaux usées.

Il a refusé que l'on l'assimile à l'ancien président Moubarak, niant vouloir restaurer le régime qui existait avant la révolution de janvier 2011. Il a souligné le rôle crucial des médias pour éduquer les citoyens, affirmant qu'ils devaient poursuivre cette mission. Reconnaisant en outre le rôle des chrétiens au sein de la société égyptienne, il a exhorté les Égyptiens à lutter contre le danger du sectarisme.

En matière de politique étrangère, el-Sisi a souligné le rôle « héroïque » de l'ancien président Anwar Sadat lors de la guerre d'octobre 1973 et de la signature du traité de paix avec Israël; ceci constitue une indication de sa volonté à honorer les engagements diplomatiques avec son voisin. Il a affirmé que le gouvernement égyptien devait « clairement » faire part à son homologue éthiopien des problèmes créés par le barrage de la Renaissance, et que davantage de négociations devaient être menées. Interrogé sur la dégradation des relations avec Washington, il a affirmé qu'il mettrait tous les pays étrangers sur un pied d'égalité. Il a enfin assuré qu'il ne faisait pas de promesses qu'il ne pourra pas tenir.

Depuis la chute de Morsi, le gouvernement intérimaire d'el-Sisi a durement sévi contre les Frères musulmans et ses partisans islamistes, mais aussi contre quelques laïcs. En décembre 2013, les fondateurs du mouvement du 6 avril, Ahmed Maher and Mohamed Adel, ainsi qu'un activiste non affilié, Ahmed Douma, ont été condamnés à trois ans de prison plus une amende pour avoir organisé en novembre de la même année une manifestation non autorisée et attaqué les forces de sécurité. Morsi lui-même est actuellement en procès et risque la peine de mort, alors que 1 400 de ses partisans ont été tués et plus de 16 000 arrêtés. Au cours des onze derniers mois, plus de 500 officiers de police et soldats ont été tués par les activistes anti-gouvernementaux.

Étant donné l'ampleur de la campagne menée par el-Sisi contre les Frères musulmans, l'état des relations avec le voisin libyen

dépendra de qui est au pouvoir à Tripoli.

Problèmes clés et dynamiques internes

Les premières élections présidentielles depuis le renversement de Morsi, en juillet dernier, ont eu lieu les 26 et 27 mai 2014 avec seulement deux candidats, l'ancien chef d'état-major Abdel-Fattah el-Sisi et le politicien nassériste Hamdeen Sabahi. Autant l'un que l'autre ont affirmé qu'il n'y aurait pas de place pour les Frères musulmans au sein de la société égyptienne. Il existe de forts soupçons concernant le fait que Sabahi se soit présenté sur demande d'el-Sisi afin que ce dernier soit plus crédible auprès des partenaires étrangers, notamment l'Union européenne et les États-Unis. Il pourrait s'agir d'un arrangement entre les deux pour que Sabahi obtienne des portefeuilles ministériels clés ou même le poste de Premier ministre. Si tel est le cas, le scrutin est clairement irrégulier.

Une semaine avant le vote, el-Sisi aurait déjà récolté plus de 90% des voix de la part de quelque 300 000 Égyptiens expatriés, que ce soit aux États-Unis, en Russie, en Chine, au Ghana, au Nigéria, en Afrique du Sud, au Zimbabwe, aux Philippines ou en Nouvelle-Zélande.

Bien que les résultats officiels ne soient pas disponibles avant le 5 juin, les sondages d'opinion indiquent qu'el-Sisi a gagné plus de 50% des voix au premier tour, ce qui rend un second tour inutile. Il convient toutefois de garder à l'esprit que 45% des Égyptiens auraient une image négative du général; ce dernier devra donc agir intelligemment afin de rallier davantage d'appuis et de satisfaire la plus grande partie des Égyptiens sans se mettre à dos ceux qui n'ont pas voté pour lui ou ceux qui n'ont pas voté tout court.

La polarisation de la société égyptienne, exacerbée par les tentatives des éléments radicaux pour renverser le gouvernement élu et par la réponse excessive de l'establishment militaire et sécuritaire, reste un des plus gros dangers pour la société égyptienne. En plus des nombreuses manifestations populaires depuis la chute de Morsi et des condamnations excessives prononcées contre ses partisans, l'instabilité au Sinaï, où les

rebelle ont effectué plusieurs attaques contre l'appareil sécuritaire, menace la stabilité économique et politique du pays.

Dynamiques géopolitiques Afrique et CER

L'Union africaine a suspendu l'Égypte au lendemain du renversement de Morsi, en 2013, et le Groupe de haut niveau de l'UA pour l'Égypte, dirigé par l'ancien président malien Alpha Oumar Konaré et comprenant l'ancien président Botswanaïse Festus Gontebanye Mogae ainsi que l'ancien Premier ministre djiboutien Dileita Mohamed Dileita, a confirmé cette décision en janvier 2014. Le principal point de contentieux entre l'UA et le gouvernement intérimaire égyptien est la chute de Morsi, perçue par ce dernier comme l'expression de la volonté populaire suite à la révolution et par l'organisation continentale comme un changement inconstitutionnel de gouvernement. L'élection risque toutefois de permettre la réintégration du Caire au sein de l'organisation, ce qui sera sûrement confirmé à Malabo, en Guinée Équatoriale, lors du 23^{ème} Sommet de l'UA, lorsque le Groupe de haut niveau de l'UA pour l'Égypte rendra son rapport final sur la crise égyptienne. Le président équato-guinéen, Teodoro Obiang Nguema, a d'ores-et-déjà fait part de son intention d'inviter le nouveau chef d'État égyptien pour le Sommet.

La Mission d'observation de l'Union africaine, dirigée par l'Ancien Premier ministre mauritanien Lemine Ould Guig, était l'une des six missions internationales de surveillance électorale dépêchées dans le pays. Elle comprenait 45 observateurs bien formés du parlement panafricain, des organes de gestion électorale, des institutions de défense des droits humains et des organisations de la société civile de plusieurs pays africains. La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) et les États membres du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) ont aussi été conviés à observer le scrutin.

ONU

Le porte-parole du Haut-commissariat de l'ONU pour les Droits de l'Homme (HCDH), Rupert Colville, a estimé le 25 mars 2014 que la condamnation à

mort imposée collectivement à 529 partisans des Frères musulmans «suite à un procès truffé d'irrégularités constitue une violation des normes internationales des droits de l'homme». «Plus des trois-quarts des accusés, soit 398 individus, ont été condamnés par contumace», a-t-il souligné. Ces 529 individus ont été jugés coupables de plusieurs crimes et délits, y compris l'appartenance à une organisation illégale (les Frères musulmans), incitation à la violence, vandalisme, rassemblements illégaux et meurtre d'un officier de police. «Toutes les accusations sont liées aux événements du mois d'août 2013, après la déposition du gouvernement du Président Mohammed Morsi, donc plusieurs mois avant que les autorités égyptiennes aient qualifié la confrérie musulmane d'organisation illégale. Les accusations individuelles restent vagues puisqu'elles n'ont pas été précisées par le tribunal».

«Les avocats de la défense affirment qu'ils n'ont pas eu un accès suffisant aux accusés et que le tribunal a refusé de prendre en compte les preuves qu'ils ont apportées. Selon des sources présentes lors du procès, il y a eu un certain nombre d'irrégularités, dont le fait que le Président du tribunal n'a pas appelé chaque accusé par son nom, le fait que certains accusés en détention n'ont pas été transférés au tribunal ou encore que le Président n'a pas demandé si les accusés étaient représentés par des avocats», a-t-il ajouté.

Il a rappelé que selon l'article 6 du pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP), ratifié par l'Égypte, «dans les pays où la peine de mort n'a pas été abolie, une sentence de mort ne peut être prononcée que pour les crimes les plus graves, conformément à la législation en vigueur au moment où le crime a été commis et qui ne doit pas être en contradiction avec les dispositions du présent Pacte». Or, ni l'appartenance à un groupe politique illégal ni la participation à une manifestation ne constituent des «crimes graves».

Le 28 avril 2014, le porte-parole du Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon s'est alarmé du fait que cette condamnation collective était la deuxième du genre dans le pays. «Les condamnations ne respectent

manifestement pas les normes de base d'un procès équitable, particulièrement lorsqu'il s'agit de la peine de mort, et elles sont susceptibles de saper les perspectives d'une stabilité durable», a-t-il affirmé.

Le chef de l'ONU a également exprimé sa consternation concernant la décision d'un tribunal égyptien d'interdire les activités du Mouvement de la Jeunesse du 6 avril, se disant déçu que le tribunal ait confirmé l'emprisonnement de trois dirigeants de la révolution de 2011, dont deux membres fondateurs de ce mouvement de jeunesse.

Communauté internationale

Peu après le coup d'État de juillet 2013, l'Ambassadeur des États-Unis en Égypte Anne Patterson est rentrée au pays. Accusée par plusieurs responsables Égyptiens d'avoir activement soutenu Morsi et les Frères musulmans, elle n'a pas été remplacée pendant presque un an. Son successeur, Stephen Beecroft, a été nommé peu de temps avant les élections présidentielles.

Quelque 150 observateurs des 28 États membres de l'UE, du Canada et de la Norvège ont surveillé le déroulement des élections présidentielles. La Ligue arabe a elle aussi participé à la surveillance électorale en envoyant quelque 100 observateurs de 18 nationalités arabes différentes dirigés par le Dr Haifaa Abu Ghazaleh, Assistant du Secrétaire général de l'organisation. Bien que le vote des expatriés ait eu lieu du 15 au 19 mai dans 141 ambassades et consulats à travers le monde, la Ligue arabe a pu surveiller le vote dans 16 pays.

Société civile

Trois journalistes d'Al Jazeera, Peter Greste, Baher Mohamed et Mohamed Fahmy sont en détention depuis 2013, selon un article de l'African Press Organisation (APO) daté du 20 mai 2014. Accusés de conspiration avec les Frères musulmans, leur procès a récemment été reporté pour la huitième fois. Un autre journaliste, Abdullah el-Shamy, est emprisonné depuis août 2013 pour avoir couvert l'évacuation violente d'un campement des Frères musulmans. Aucune charge n'a cependant été encore retenue contre lui, et il aurait entamé une grève de la faim qui a provoqué son isolement cellulaire.

Le comité suprême électoral a approuvé que 79 organisations nationales surveillent le scrutin présidentiel.

Le 16 mai dernier, le Centre Carter a exprimé ses inquiétudes concernant la transition politique et annoncé qu'il enverrait un petit contingent d'observateurs qui se concentreraient sur les aspects politiques et juridiques globaux mais pas sur les procédures électorales quotidiennes.

La directrice adjointe du programme Afrique du Nord et Moyen-Orient d'Amnesty International, Hassiba Hadj-Sahraoui, a averti le 23 mai dernier que «ce scrutin n'effacera pas l'ardoise après 10 mois de violations flagrantes des droits de l'homme». «Les partenaires de l'Égypte, comme les États-Unis et l'Union européenne, ne doivent pas se servir de l'élection comme d'une garantie pour reprendre les échanges avec l'Égypte comme si de rien n'était. Il faut que soient reconnues l'ampleur et la gravité des violations des droits humains commises au cours des 10 derniers mois». Quiconque en ressort vainqueur, les autorités égyptiennes ont clairement affirmé qu'elles coopèreraient avec les autres États du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et au-delà afin d'éradiquer ceux qu'elles estiment responsable du terrorisme, y compris les Frères musulmans, a-t-elle rappelé.

Scénarios

Étant donné l'analyse qui précède, la situation pourrait évoluer comme suit:

Scénario 1

Le nouveau gouvernement ne fait pas preuve d'engagement sincère envers la justice et la démocratie, ce qui provoque davantage de marginalisation et de polarisation. L'instabilité et la violence perdurent, mettant à mal l'économie et hypothéquant un futur stable et pacifique pour le pays.

Scénario 2

Des groupes dissidents, notamment ceux qui sont portés par les partisans des Frères musulmans, cherchent des appuis extérieurs pour lutter contre le nouveau gouvernement. L'appareil sécuritaire et judiciaire augmente les mesures de répression, ce qui accroît l'instabilité.

Scénario 3

Face aux menaces domestiques et externes, le nouveau gouvernement égyptien met en place des lois draconiennes afin de rétablir la sécurité, impose des sanctions aux opposants politiques et renforce le pouvoir de l'establishment militaire. Il collabore avec le gouvernement libyen afin de lutter contre les Frères musulmans et ses partisans.

Scénario 4

Le gouvernement fait un effort sincère pour réformer l'État et confie l'aspect sécuritaire à l'armée. Il pousse en faveur de la démocratisation de l'État, de l'inclusivité, d'une justice libre et équitable, de la diversité des langues et des religions ou encore de la liberté d'expression. Sur le plan externe, il joue un rôle positif et actif dans les affaires de l'Afrique du Nord, de l'Afrique, du Moyen-Orient et du système international dans son ensemble.

Options

Au vu des scénarios qui précèdent, le CPS pourrait envisager les options suivantes:

Option 1

Si le processus électoral est validé par les différentes missions d'observation, le CPS pourrait suivre de près les développements dans le pays et recommander que la suspension de l'Égypte aux activités de l'UA soit levée avant le Sommet de Malabo, en juin prochain.

Option 2

Le CPS pourrait demander au nouveau gouvernement de mettre en place un mécanisme de consolidation de la paix et de réconciliation nationale, qui pourrait notamment enquêter sur les violences meurtrières commises contre les manifestants pacifiques à la veille du vote sur la nouvelle charte nationale et des récentes élections présidentielles. Il pourrait demander au gouvernement de gracier ou réduire les peines imposées aux individus pour des raisons politiques.

Option 3

Le CPS pourrait exhorter le nouveau gouvernement à réfléchir à la mise en place d'une communauté régionale économique en Afrique du Nord, afin de remplacer l'inefficace et dormante Union du Maghreb arabe, d'améliorer les relations avec ses voisins et de renforcer la paix et la stabilité dans la région.

Option 4

La fraternité est bien ancrée dans la société égyptienne et représente quelque 30% de la population. Il sera très difficile de gouverner sans interactions avec les Frères musulmans. Le nouveau gouvernement égyptien devrait donc rouvrir de toute urgence de dialogue avec les Frères musulmans et chercher des solutions qui soient favorables aux intérêts du peuple égyptien dans son ensemble.

Documentation

Documents de l'UA

Communiqué de presse du CPS sur la situation en Égypte (PSC/AHG/COMM.3(CDXVI)), adopté lors de la 416^{ème} réunion, 29 janvier 2014.

Communiqué de presse du CPS sur les élections en Égypte (PSC/PR/BR.(CDXXIX)), 16 avril 2014.

Documents de l'ONU

Déclaration de Rupert Colville, porte-parole du Haut-commissariat de l'ONU pour les Droits de l'Homme, 2 février 2014. Accessible à l'adresse <http://www.unmultimedia.org/tv/unifeed/2014/01/geneva-myanmar-death-sentence>

Autres

African Press Organisation (APO), *Human Rights Commissioner Strässer on the detention of journalists in Egypt*, 20 mai 2014. Accessible à l'adresse <http://appablog.wordpress.com/2014/05/20/human-rights-commissioner-strasser-on-the-detention-of-journalists-in-egypt/>

Centre Carter, Communiqué de presse, *Carter Center Expresses Concern about the State of Egypt's Political Transition*, 16 mai 2014.

Amnesty International, *Egypt: Key human rights concerns ahead of presidential elections*, 23 mai 2014

Analyse pays

SOMALIE

Introduction

Les lecteurs intéressés par les précédentes analyses sur la Somalie sont invités à consulter les numéros 42 (janvier 2013), 53 (décembre 2013), 51 (octobre 2013), 46 et 47 (mai et juin 2013).

Précédents communiqués du CPS de l'UA

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 425^{ème} réunion tenue le 24 mars 2014, a suivi

des communications sur l'évolution de la situation en Somalie faites par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité et le Représentant spécial de la Présidente de la Commission et Chef de la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM). Il a également suivi les communications faites par le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, ainsi que par les représentants du Gouvernement fédéral de la Somalie (GFS), de l'Éthiopie, en sa qualité de Président en exercice de l'Autorité intergouvernementale pour le Développement (IGAD), et de représentants de plusieurs autres pays et organisations.

Le Conseil s'est félicité des mesures prises par la Commission, avec le

soutien actif des partenaires, y compris les Nations unies, l'UE et d'autres acteurs internationaux, dans la mise en œuvre des dispositions pertinentes de la résolution 2124 (2013) du Conseil de sécurité des Nations unies, notamment dans le domaine du renforcement des effectifs de la Force de l'AMISOM et de l'élargissement du module de soutien logistique de l'ONU et des opérations conjointes Armée nationale somalienne (SNA)/AMISOM contre Al-Shebab. À cet égard, le Conseil a salué les opérations militaires conjointes conduites par la SNA et l'AMISOM, qui ont abouti à la reprise de localités stratégiques vitales des mains d'Al-Shebab.

Il a en outre appelé à des efforts renouvelés afin que le soutien

logistique apporté par le Bureau de soutien des Nations unies à l'AMISOM (UNSOA), en particulier en ce qui concerne le soutien aux droits de l'homme, les installations et le génie, réponde pleinement aux besoins opérationnels de la Mission sur le terrain, ainsi qu'à la nature et au rythme spécifiques des opérations en cours contre Al-Shebab. Le Conseil a également invité les États membres et les partenaires internationaux à mettre à la disposition de l'AMISOM les hélicoptères nécessaires ainsi qu'à contribuer au Fonds d'affectation spéciale créé en application de la résolution 2124 (2013), afin de soutenir la SNA dans la conduite d'opérations conjointes avec l'AMISOM, et a appelé à l'opérationnalisation rapide du Fonds. Il a par ailleurs encouragé le GFS à mettre en place des administrations locales et à assurer la sécurité, ainsi que d'autres services de base pour les populations des régions reprises des mains des islamistes.

Enfin, il a encouragé le GFS à élaborer une feuille de route politique qui facilitera la réconciliation, le fédéralisme et le parachèvement du processus d'élaboration de la constitution, de manière à ouvrir la voie à la tenue des élections générales conformément à la *Vision 2016*. Le Conseil a exhorté les États membres de l'UA, ainsi que la communauté internationale, à apporter le soutien financier nécessaire au GFS.

Potentiel d'escalade de la crise

Malgré d'importants progrès, la mise en place du fédéralisme reste délicate et la situation peut dégénérer à tout moment. En 2013, la principale difficulté a tourné autour de la création de l'Administration intérimaire de Juba (AIJ), le processus ayant été chaotique et potentiellement dangereux pour la stabilité de la région. Il existe deux principaux défis associés au processus de formation de l'État dans la région. La première pomme de discorde concernait la délimitation des régions qui composent cet État. Jusqu'à présent, deux conceptions s'opposent: certains responsables préconisent la création d'un État comprenant six régions (Bakool, Bay, Bas Shabelle, Gedo, Moyen-Juba et Bas-Juba), une proposition controversée qui veut inclure les régions du Juba au sein de l'état du sud-ouest. Les tenants de cette thèse soutiennent que l'Administration intérimaire de Juba, dirigé par Ahmed Madobe depuis Kismayo, n'était valable que pour six mois et que cette période ayant expiré, l'IJA n'existe pas

juridiquement. Selon eux, les régions de Juba peuvent ainsi être ajoutées au nouvel État sans conséquences juridiques. Madobe Nunow Mohamed, un ancien membre du parlement fédéral de transition, a ensuite été élu président en mars.

Leurs opposants, dirigés par l'ancien président du parlement fédéral de transition Sharif Hassan Sheikh Adan, soutiennent la création d'un État du Sud-Ouest comprenant trois régions: Bay, Bakool et Bas-Shabelle. Ils estiment qu'il n'est pas nécessaire de raviver les tensions en incluant les régions du Juba alors qu'il y a déjà eu un processus de formation étatique en 2013. Ce groupe a élu Mohamad Abdi Noor 'Madeer' au poste de président. Cette proposition semble bénéficier d'un large appui populaire car elle n'entre pas en conflit avec l'AIJ.

Cette opposition sur la création de l'État a créé des tensions à Baïdoa. Le président Hassan Sheikh Mohamed a notamment été accueilli, au cours d'une visite en mars 2014, par des centaines de manifestants qui lui reprochaient son manque de soutien à l'initiative à six région. Parallèlement, deux personnes ont été tuées et deux autres blessées lors d'une visite de Sharif Hassan Sheikh Aden, qui appuie la proposition à trois régions.

En dépit des efforts de l'ONU, les tensions persistent et il existe un réel danger d'escalade. Les tensions à Baïdoa représentent un test majeur pour l'engagement du gouvernement de Mogadiscio envers la création de l'État fédéral. Et comme en témoignent les manifestations provoquées par la visite du président Hassan à Baïdoa, les partisans d'une option seront très mécontents si c'est l'autre qui est retenue; le processus de Baïdoa sera donc un indicateur de la popularité du gouvernement. Il convient alors de résoudre rapidement la crise afin qu'elle ne dégénère pas.

De plus, après presque deux ans au pouvoir, le gouvernement doit faire des progrès visibles en matière de consolidation de la présence étatique dans les zones libérées, d'amélioration de la situation sécuritaire et de mise en place du fédéralisme en vue des élections de 2016. Ce premier point est fondamental. Depuis le lancement de l'*Opération Eagle* début mars dernier, la SNA a réussi, avec l'appui de l'AMISOM, à libérer davantage de zones contrôlées par les shebabs, notamment des villes stratégiques dans la région de Bay et de

Gedo. Mais dans les districts de Burdhubo et de Garbaharey, dans la région de Gedo, le prix de la nourriture a fortement augmenté en raison du blocage des convois routiers par les islamistes. Or, cette stratégie, qui vise à transformer la nourriture en arme, a le potentiel d'aggraver la situation humanitaire dans les zones affectées. Le gouvernement, lui, ne peut assurer ni la livraison des services de base ni la sécurité. Les populations locales pouvant alors associer présence gouvernementale avec souffrance, le processus d'établissement du gouvernement s'en retrouve fortement entravé. Les shebabs ne manqueront pas d'exploiter une telle situation.

Problèmes clés et dynamiques internes

Le gouvernement du président Mohamed bénéficiait d'une énorme popularité auprès de la population lorsqu'il est entré en fonction. Mais deux ans après, cette cote de popularité a fortement chuté, principalement à cause de la faiblesse du gouvernement, de l'augmentation de l'insécurité dans les zones libérées (notamment dans la capitale) et du manque de leadership du président. Beaucoup de Somaliens lui reprochent de n'avoir pas su mener la lutte contre la corruption, d'avoir beaucoup voyagé au détriment de la visibilité dans le pays ainsi que les luttes internes au sein du gouvernement. Concernant ce dernier point, plus d'une centaine de parlementaires ont essayé de pousser le président Mohamed à la démission en mai 2014 pour avoir failli à améliorer la situation sécuritaire, après une augmentation des attaques d'Al-Shebab au cours desquelles deux membres du parlement ont notamment été tués et la Villa Somalia attaquée.

Dans ce pays où les différends politiques ont nourri deux décennies de conflits, cette tentative de destituer le président par des moyens constitutionnels est significative à plusieurs égards. Il s'agit tout d'abord d'une indication des progrès effectués, ce qui augure bien pour le futur du pays. De plus, le fait que les partisans d'un départ de Mohamed aient réussi à récolter plus d'une centaine de signatures de parlementaires témoigne de la forte baisse de sa popularité au sein du parlement, cette même assemblée qui l'avait élu il y a deux ans. Selon l'article 92 de la constitution provisoire somalienne, le président peut être destitué s'il est accusé de «trahison,

violation flagrante de la constitution ou des lois de la République fédérale de Somalie». Une motion appelant à la destitution du président doit obtenir l'appui d'au moins un tiers des membres du parlement fédéral et peut être portée devant un tribunal constitutionnel pour juger de sa recevabilité. Si le tribunal approuve la motion, une majorité de deux tiers des parlementaires devra voter en sa faveur afin que le président soit destitué.

La procédure de destitution était donc dès le départ parsemée d'embûches. Premièrement, l'article 109b de la constitution prévoit que c'est le président qui nomme les juges du tribunal constitutionnel. Or, le tribunal n'est pas encore fonctionnel: le président n'est en effet pas pressé d'instituer un tribunal qui pourrait être utilisé contre lui. Deuxièmement, beaucoup de parlementaires sont conscients des circonstances difficiles qui entourent l'action du président et estiment qu'un vote contre lui pourrait avoir d'énormes conséquences sur la crédibilité du gouvernement dans son ensemble et sur le processus post-transitionnel. C'est ainsi qu'une centaine d'élus ont formé un bloc militant contre la destitution du président Mohamed. Selon eux, il faut prendre en compte les difficultés dans lesquelles se trouve le pays et faire attention à ne pas remettre en cause les gains effectués jusqu'à présent.

La question posée par cette procédure de destitution est donc de savoir dans quelle mesure elle endommagera la crédibilité du gouvernement et quels sont les groupes les plus influents au sein de l'appareil étatique.

Beaucoup de politiciens laïcs ou modérés s'inquiètent de l'influence grandissante de la branche *Damul Jadid* («sang neuf») de la secte Al-Islah, à laquelle appartient le président même s'il semble s'en être distancé. Cette influence s'est notamment traduite par la nomination d'Abdikarim Hussein Guled, d'Abdullahi Abyan Nur et d'Abdullahi Ilmooge Hirsi à des postes ministériels d'influence. Si cette affiliation et son influence au sein du gouvernement n'est pas un problème en soi, elle explique en partie les suspicions d'une partie des acteurs politiques.

La procédure de destitution a toutefois soulevé un certain scepticisme en

Somalie et au sein de la communauté internationale, le président n'étant apparemment pas le leader attendu. Ceci aura d'énormes implications sur la perception interne vis-à-vis du gouvernement et sur l'appui international qui lui sera accordé. Sur le terrain, cela nuit à l'image du gouvernement et donc aux tentatives étatiques pour gagner les cœurs et les esprits des somaliens dans les zones libérées.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

Suite à une augmentation de l'insécurité au Kenya en octobre 2011, le gouvernement a élaboré des plans pour rapatrier les quelque 500 000 Somaliens vivant dans le camp de réfugiés de Dabaab, le plus grand du monde. Selon les autorités, ce camp est en effet devenu un refuge pour les extrémistes voulant s'attaquer au Kenya et doit donc être détruit. Face aux pressions de la communauté internationale et des organisations de défense des droits humains, le gouvernement a renoncé à mettre ce projet en œuvre mais a ordonné en mars dernier à tous les réfugiés de s'enregistrer. Des opérations de contrôle visant des milliers de Somaliens du quartier Eastleigh, dans la capitale Nairobi, ont ensuite été menées dans le stade Kasarani. Plusieurs douzaines d'entre eux, qui ne disposaient pas de la documentation requise, ont été rapatriés en collaboration avec le gouvernement somalien.

Cette opération a par ailleurs quelque peu entaché les relations entre Nairobi et Mogadiscio, notamment en raison de l'arrestation d'un diplomate somalien et du traitement infligé aux réfugiés par les forces de sécurité kenyanes. La Somalie a rappelé, pour consultation, son Ambassadeur au Kenya et a demandé des excuses pour violation de l'immunité diplomatique d'un Ambassadeur. Le Kenya n'a toujours pas présenté ses excuses.

Communauté internationale

L'impact de la *New Deal* ne s'est pas encore fait ressentir. Au-delà de l'action de l'ONU et de l'UA sur le terrain, la *New Compact Deal* reste le principal engagement international pour la reconstruction des zones libérées. Il a été lancé mais n'est pas encore opérationnel au niveau pratique. De plus, les donateurs n'ont pas encore

honoré leurs engagements mais une réunion sur le Puntland avait lieu au moment d'écrire ces lignes.

Scénarios

La motion demandant la destitution du président Mohamed a été provoquée par la montée de l'insécurité à Mogadiscio et dans les autres zones libérées. Au moment d'écrire ces lignes, des combattants d'Al-Shebab attaquaient le parlement, ce qui a forcé le ministre de la Sécurité nationale Abdikarim Hussein Guled à démissionner. Cet épisode témoigne de l'influence des conditions sécuritaires sur la situation politique, en particulier à Mogadiscio.

Scénario 1

La situation sécuritaire continue de se détériorer et la pression augmente pour le président, le Premier ministre et son cabinet. Face à son incapacité à stabiliser la situation sécuritaire, le gouvernement se voit contraint de démissionner avant 2016 ou d'être destitué.

Scénario 2

Le gouvernement survit jusqu'en 2016 grâce à quelques progrès effectués face à la pression internationale, régionale et interne dans les domaines de la sécurité, de la révision constitutionnelle et de la livraison des services de base. Il parvient à gagner les cœurs et les esprits d'un nombre grandissant de Somaliens, et à s'attirer les faveurs de la communauté internationale.

Options

Le CPS pourrait envisager les options suivantes:

Option 1

Le CPS pourrait demander à l'AMISOM d'augmenter les contrôles et les patrouilles dans les zones libérées afin d'aider à améliorer la situation sécuritaire et de relâcher la pression sur le gouvernement.

Option 2

Étant donné le nombre d'embûches qui se dressent sur le chemin du fédéralisme, le CPS pourrait exhorter le gouvernement à s'impliquer davantage dans le processus de formation de l'État, notamment dans le domaine de la délimitation des États. L'UA devrait par ailleurs appuyer les efforts de l'ONU pour calmer les tensions autour du processus de Baidoa.

Analyse pays

LIBYE

Introduction

Cette analyse se concentre sur l'année 2014. Les lecteurs intéressés par les événements précédents peuvent consulter les numéros 57 (avril 2014), 41 (décembre 2012), 37 (août 2012) et 33 (avril 2012) du Rapport sur le CPS.

Communiqués précédents du CPS et de l'UA

En sa 436^{ème} réunion qui s'est tenue le 23 mai 2014, le CPS a suivi une communication de la Commission sur l'évolution de la situation politique et sécuritaire en Libye. Il a exprimé «sa profonde préoccupation face à la situation actuelle en Libye, marquée par une prolifération de milices armées, dont les activités continuent de compromettre la sécurité, d'affaiblir l'autorité de l'État et d'entraver la relance économique, ainsi que par l'escalade de la violence depuis le lancement, le 16 mai 2014, par des personnalités militaires, d'une offensive au nom de code "Opération Dignité", avec l'objectif déclaré de libérer le pays des groupes extrémistes et terroristes».

Il a également exprimé «sa profonde préoccupation face à la polarisation politique et régionale croissante en Libye» et lancé «un appel pressant à toutes les parties prenantes libyennes pour qu'elles placent l'intérêt suprême de leur pays au-dessus de toute autre considération, travaillent résolument au règlement de leurs différends par des moyens pacifiques et s'engagent sur la voie de la réconciliation nationale, dans le respect des aspirations légitimes de leur peuple à la démocratie, à l'État de droit et au bien-être socio-économique».

Il s'est toutefois «félicité du plan de sortie de crise en dix points présenté par le Gouvernement, le 19 mai 2014, qui constitue une base viable pour une sortie consensuelle de la crise» et a «encouragé la Présidente de la Commission à désigner d'urgence un Envoyé spécial qui entreprendrait des consultations avec les autorités libyennes et d'autres parties prenantes, ainsi qu'avec les pays de la région, aux fins de lui soumettre un rapport exhaustif sur la situation, y

compris des recommandations concrètes sur les voies et moyens d'un soutien accru de l'UA au processus de stabilisation en Libye et à la conclusion rapide de la transition en cours».

Potentiel d'escalade de la crise

Depuis les élections parlementaires de juillet 2012, les premières dans le pays depuis 40 ans, beaucoup d'événements ont eu lieu. Premièrement, le gouvernement *de facto* incarné par le Conseil national de transition (CNT) a cédé le pouvoir *de jure* au Congrès général national (CGN) en août 2012. Depuis, plusieurs Premiers ministres se sont succédés: Mustafa Abushagur, Ali Zeidan en novembre 2012, le ministre de la Défense Abdallah al-Thinni 17 mois plus tard, puis Ahmed Maiteeq depuis mai 2014. Ce dernier est proche du mouvement égyptien des Frères musulmans, et ne devrait donc pas être soutenu par les gouvernements d'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis, du Bahreïn et de l'Égypte.

En dépit des efforts pour ramener l'ordre politique, les violences et le mécontentement populaire n'ont pas faibli. Plusieurs incidents témoignent de cette instabilité chronique: l'assassinat de l'Ambassadeur américain et de trois autres américains à Benghazi en septembre 2012, l'enlèvement du Premier ministre Ali Zeidan en octobre dernier, l'assassinat du vice-ministre du Commerce Hassan al-Drowi en janvier, l'enlèvement de l'Ambassadeur jordanien en avril, la tentative d'assassinat il y a quelques semaines contre le Premier ministre intérimaire Abdallah al-Thinni et sa famille, ou celle contre le chef de la marine libyenne, le Brigadier général Hassan Abu-Shanaq, le 19 mai à Tripoli. Au cours des deux dernières années, les milices illégales ont tué près de 200 personnalités, y compris des officiers de police, des procureurs, des juges et des activistes, principalement dans la partie orientale du pays.

Face à ces échecs à répétition pour ramener l'ordre dans le pays, une question se pose: est-ce que ce sont les différents Premiers ministres qui n'ont pas été à la hauteur de la tâche ou est-ce que ce sont les structures gouvernementales libyennes qui sont irrémédiablement déficientes et qui

rendent vain tout effort pour pacifier le pays? Quoi qu'il en soit, le pays aura besoin d'un dirigeant fort, à l'image de l'ancien dirigeant turc Ataturk, afin de réparer les erreurs de Kadhafi puis de l'OTAN. Comme l'a souligné Abdelkader Abderrahmane, il est important de mentionner qu'en Libye plus que dans n'importe quel pays arabe de la région, il existe d'importants clivages tribaux ancestraux. Les Libyens sont davantage fidèles à leur tribu qu'à n'importe quel gouvernement central. Kadhafi a réussi à se maintenir au pouvoir pendant plus de quarante ans grâce à sa capacité à manipuler les différentes tribus -un aspect important que le chef du CNT semble avoir négligé. En effet, une fois arrivé au pouvoir, Mustafa Abdeljalil aurait dû réunir rapidement tous les chefs de tribus afin de renforcer non seulement la position centrale du CNT, mais aussi de dissoudre ces milices qui mettent la Libye en danger d'implosion.

La Libye ayant été formée en 1951 comme une fédération de trois entités (l'Émirat de Cyrénaïque, le Fezzan et la République de Tripolitaine), il semble que beaucoup de Libyens aient à cœur de retrouver l'état des choses d'alors. Il faut donc un système gouvernemental sophistiqué et d'énormes qualités de meneur afin de maintenir l'intégrité territoriale de l'État et de contenter la majorité de la population. Les Libyens ont cruellement besoin d'un chef en qui ils peuvent avoir confiance, capable de parvenir à un consensus, d'encourager les débats et de promouvoir l'inclusivité. Contrairement à la Tunisie voisine, les Libyens ne disposent pas d'une société civile active et leur culture n'est pas favorable au débat politique -les 40 années au pouvoir de Kadhafi ont étouffé l'opposition potentielle. En conséquence, il semble que les Libyens ne s'écoutent plus les uns les autres et n'échangent pas leurs opinions. La Libye est devenue un pays où seules les voix les plus fortes sont entendues, au moins temporairement.

Les élections parlementaires de 2012 ont vu plus de 20 partis politiques et plus de 100 indépendants occuper les 200 sièges de l'Assemblée nationale. Le parti de l'Alliance des forces

nationales (AFN) a récolté 48% des voix et occupe donc 39 sièges, tandis que le parti de la justice et de la reconstruction (PJC), la branche libyenne des Frères musulmans, a obtenu 10%, soit 17 sièges.

Trois ans après la chute de Kadhafi, la Libye ne possède toujours pas d'armée nationale, ni de constitution. Le pays est défiguré par un certain nombre de problèmes qui en font un État plus fragile et vulnérable qu'auparavant: instabilité politique chronique, incertitude constitutionnelle, stagnation économique, taux de chômage élevé, gouvernement central faible, usurpation de l'autonomie politique, menaces de partition.

L'adoption d'une constitution viable est une étape cruciale sur la voie de la stabilité, de la paix, de la justice et de la sécurité. Si les obstacles actuels sont levés, un tel instrument pourrait aider à poser les bases du futur État libyen.

Problèmes clés et dynamiques internes

Depuis le renversement de Kadhafi, le pays n'est plus sécurisé et est envahi par les armes. Les ex-combattants rebelles se cherchent de nouvelles raisons d'être et les services de sécurité sont divisés, lorsqu'ils existent. Le vide sécuritaire qui en résulte est comblé par les milices, par des groupes terroristes et par d'autres entités étrangères qui exploitent la situation. Les candidats à la Présidence de l'Égypte voisine redoutent la situation actuelle, qui pourrait déboucher sur une accession au pouvoir d'islamistes radicaux alliés aux Frères musulmans. Ceux-ci auraient ainsi accès aux réserves pétrolières de la Libye et pourraient financer une contre-révolution en Égypte.

Les différents gouvernements qui se sont succédés n'ont pas réussi à imposer l'ordre, en grande partie à cause de la toute-puissance des milices qui ont réussi à créer de petits empires sapant l'autorité de l'État central. Ces groupes, lourdement armés et souvent formés sur une base ethnique, géographique ou religieuse, se sont formés lors de la lutte contre le régime de Kadhafi. Depuis la chute de ce dernier, les efforts pour les dissoudre ou les ramener sous

l'autorité de l'État sont restés vains. C'est ainsi que des rebelles ont pris le contrôle de terminaux pétroliers, enlevé le Premier ministre Zeidan, attaqué des diplomates et des responsables gouvernementaux et occupé le parlement en mars 2014.

La situation s'est particulièrement envenimée le 18 mai dernier, lorsqu'une milice alliée au général Khalifa Hifter, un rebelle qui prétend avoir été appuyé par Washington lors de sa tentative de renversement de Kadhafi dans les années 1990, a attaqué et pillé le parlement à Tripoli. L'offensive, menée à l'aide de mitrailleuses anti-aériennes et de roquettes, a fait fuir les parlementaires alors que le bâtiment était en feu, après quoi un commandant de la police militaire libyenne a, au nom de la milice alliée à Hifter, lu une déclaration annonçant la suspension du parlement. S'adressant au peuple sur les ondes télévisées, le général Mokhtar Farnana, qui dirige les prisons gérées par la police militaire, a affirmé qu'une assemblée constituante de 60 membres avait été chargée de remplacer le parlement mais que le gouvernement pourrait toujours agir à titre de mesure d'urgence. «Nous annonçons au monde que le pays ne peut être un terreau fertile ou un incubateur pour le terrorisme», a-t-il déclaré.

Quand les parlementaires ont tenté, deux jours plus tard dans un autre endroit, de voter pour élire un nouveau Premier ministre, ils ont été attaqués à la roquette, ce qui a rapidement mis fin à la session. Le parlement libyen, composé d'islamistes et de non-islamistes qui sont divisés sur la question de l'élection du nouveau Premier ministre Ahmed Maiteeq, tentait depuis février de faire prolonger son mandat. Déçus et en colère contre leur première assemblée élue, les Libyens sont alors descendus en masse dans la rue.

L'offensive de l'«Armée de libération nationale» de Hifter a commencé le vendredi 16 mai contre des milices islamistes de Benghazi, après que de nombreuses unités et plusieurs commandants militaires lui aient prêté allégeance.

L'attaque contre le parlement à Tripoli est intervenue après trois jours de

combats à Benghazi entre les forces de Hifter et des milices pro-gouvernementales, qui ont fait 70 morts. Les combats, impliquant des tanks et des armes anti-aériennes, se sont propagés dans les quartiers ouest la capitale puis à travers le pays. À l'est notamment, des unités tribales et des déserteurs de l'armée ont affronté des milices islamistes, ce qui a provoqué la fermeture par les autorités de l'aéroport international de Benghazi. Il s'agissait des combats les plus intenses depuis la révolution de 2011.

L'opération *Karama* (dignité) du général Hifter a vite engrangé des appuis cruciaux. Parmi eux l'Ambassadeur de la Libye à l'ONU, Ibrahim al-Dabashi, qui a affirmé le 21 mai sur sa page Facebook qu'il ne s'agissait «pas d'un coup (...) mais d'une manœuvre nationaliste». Il a en outre appuyé la demande de Hifter de suspendre le parlement et de transférer tous les pouvoirs à un gouvernement intérimaire.

Il a affirmé que le pays devait être débarrassé des milices et que ces dernières devaient remettre toutes leurs armes, leur matériel, les infrastructures et les bases à l'armée. Bien qu'al-Dabashi appuie Hifter, il lui a demandé ainsi qu'à ses loyalistes de ne pas interférer dans les affaires politiques et de se concentrer à construire une armée cohérente et cohésive.

Le commandant en chef de l'armée de l'air libyenne, le colonel Gomaa al-Abbani, avait quelques heures auparavant lui aussi fait part de son appui à l'initiative du général Hifter. Promettant que la «nouvelle Libye» jouera un rôle de premier plan dans la lutte contre le terrorisme et la violence, il a demandé au peuple libyen d'appuyer l'armée. Suite à ce discours télévisé, plusieurs bases de l'Armée de l'air dans la capitale ont été attaquées à coups de mortiers.

L'ancien Premier ministre Ali Zeidan, qui vit maintenant en exil, et les Forces spéciales de Benghazi, qui luttent depuis plusieurs mois contre le groupe islamiste Ansar al-Shariah, ont eux aussi appuyé le général Hifter.

L'AFN, le plus grand bloc parlementaire qui est dirigé par le premier chef du gouvernement

post-Kadhafi, Mahmoud Jibril, a lui aussi annoncé son appui, affirmant que les Libyens s'enfoncent «dans un marais de terrorisme, de noirceur, de meurtres et de destruction».

Hifter, qui a fait défection dans les années 1980 pour se réfugier aux États-Unis, a affirmé qu'il combattait pour sauver la Libye et qu'il poursuivrait son offensive jusqu'à ce que le terrorisme soit éradiqué. «Ce n'est pas un coup contre l'État, nous ne voulons pas le pouvoir», a-t-il assuré. «Le terrorisme et ses servants veulent que ce soit une bataille, alors que celle-ci soit légitime», d'ajouter le général Hifter, qui veut écraser les milices gouvernementales dirigées selon lui par des terroristes.

Par la voix du ministre de la Justice Salah al-Marghani, le gouvernement intérimaire a de son côté déclaré le 20 mai qu'il condamnait «l'expression des opinions politiques par la force armée». Il a par ailleurs affirmé que l'attaque de Hifter contre Benghazi n'avait rien à voir avec l'attaque contre le parlement à Tripoli, sans élaborer davantage.

Dynamiques géopolitiques

Afrique et CER

Les candidats à la Présidence égyptienne ont fait part de leurs inquiétudes concernant la crise libyenne, notamment le fait que l'argent du pétrole, l'abondance d'armes légères et le grand nombre de partisans des Frères musulmans puissent servir à exporter une contre-révolution en Égypte. À cet égard, la Tunisie a de son côté déployé 5 000 soldats supplémentaires le long de sa frontière avec la Libye.

ONU

Le Conseil de sécurité a adopté le 19 mars dernier la résolution 2146, placée sous le chapitre VII de la Charte de l'ONU, interdisant l'exportation du pétrole brut libyen et autorisant les navires étrangers à inspecter les navires en haute mer, par tous les moyens nécessaires.

Deux mois après, la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) a condamné les incidents violents qui ont eu lieu dans l'est du pays et qui ont fait de nombreuses victimes parmi la population civile. «La MANUL appelle les autorités à agir immédiatement et de façon résolue

pour mettre fin au désordre, notamment les assassinats qui visent des membres des forces armées, de la police et du système judiciaire. Il faut d'urgence adopter et mettre en œuvre un plan de sécurité», a-t-elle indiqué. Elle a en outre souligné l'importance d'organiser des élections parlementaires acceptables par tous les Libyens afin de mettre le pays sur la voie de la transition, appelant «toutes les parties prenantes à cesser immédiatement toute action militaire et à reprendre le dialogue politique sans violence ou menaces à la sécurité du pays et des citoyens».

Communauté internationale

En mai 2014, la Ligue arabe a dénoncé les attaques répétées contre les responsables libyens, le personnel militaire et les officiers de police. Son Secrétaire général, Nabil el-Arabi, a exprimé le désir de voir le pays stabilisé et a réitéré la disponibilité de l'organisation pour aider les Libyens à surmonter les difficultés rencontrées lors de cette période transitoire.

Le 17 mai, l'agence koweïtienne KUNA a rapporté que la Ligue arabe enverrait une délégation de haut niveau en Libye afin d'aider au processus de réconciliation nationale. Selon le ministre libyen des Affaires étrangères Mohammad Abdulaziz, cité par l'agence, cette délégation sera dirigée par l'ancien ministre des Affaires étrangères palestinien, Nasser al-Qudwa, et tiendra des consultations avec les différents acteurs politiques, organes gouvernementaux et représentants de la société civile afin d'ouvrir la voie au dialogue national et à la réconciliation.

Il a par ailleurs affirmé être au Caire en tant que chef d'une délégation comprenant des représentants des ministères de la Défense, de l'Intérieur et des agences nationales de sécurité afin de discuter avec leurs homologues égyptiens du renforcement de la coopération en matière de sécurité frontalière. «L'Égypte et la Libye sont stratégiquement liées et ont une responsabilité commune l'une envers l'autre», a-t-il expliqué.

Face à la détérioration de la situation en Libye, l'Arabie saoudite a fermé le 19 mai son ambassade et son consulat à Tripoli et rapatrié ses employés. La réouverture s'effectuera dès que la

situation se sera stabilisée. La Turquie a pris des mesures similaires à Benghazi, tout comme l'Algérie à Tripoli. La SONATRACH, la compagnie nationale algérienne de pétrole, a elle aussi rapatrié ses 50 employés présents en Libye. Les États-Unis ont de leur côté envoyé à titre préventif, quelque 250 Marines et des aéronefs supplémentaires en Sicile afin de pouvoir évacuer au besoin les employés américains de l'ambassade américaine à Tripoli.

Un porte-parole du département d'État américain a récemment annoncé que l'Ambassadeur David Satterfield, chef de la Force multinationale et d'observateurs dans le Sinaï, sera bientôt en visite en Libye afin d'aider les parties à parvenir à un consensus. M. Satterfield aura pour tâche d'aider à la transition politique en Libye en se coordonnant avec les autres envoyés spéciaux, tels que celui de la Ligue arabe ou du Royaume-Uni, afin de fonctionner comme «une seule entité», a expliqué M. Kerry.

L'UE s'est de son côté déclaré le 19 mai «très préoccupée» par les événements en Libye après que des groupes armés aient attaqué le parlement à Tripoli et une base aérienne dans l'est, faisant près de 80 morts et 140 blessés. Selon les témoins, ce seraient les brigades Zintan, qui luttent contre les groupes islamistes et qui ont déjà attaqué le parlement, qui seraient derrière l'attaque. Michael Mann, le porte-parole de la chef de la diplomatie de l'UE Catherine Ashton, a appelé «toutes les parties à éviter tout recours à la force» et «à travailler ensemble» afin de favoriser «une transition réussie» en Libye.

Les États membres de l'UE - notamment l'Italie et ses voisins du sud- ont fait part de leurs préoccupations à l'égard de l'augmentation drastique du nombre de réfugiés en provenance de Libye.

La France a nommé Denis Gauer au poste d'envoyé spécial pour la Libye afin de participer aux efforts de stabilisation, de pacification et de lutte contre le terrorisme. À cet égard, le président français, François Hollande, a indiqué que la Libye était la principale source d'armements du groupe terroriste nigérian Boko Haram.

Scénarios

En fonction de l'analyse qui précède, un ou plusieurs des scénarios suivants peuvent se dérouler:

Scénario 1

Les élections législatives de juin permettent l'élection d'un Premier ministre qui parvient rapidement à gagner la confiance du peuple libyen et des chefs de milices. En consultation avec toutes les parties prenantes clés, il élabore une feuille de route publique pour la transition. Cette feuille de route vise notamment à la création d'une nouvelle constitution qui promeut l'inclusivité, la démocratisation, la justice, la sécurité, la bonne gouvernance et la fierté nationale libyenne.

Scénario 2

Les élections législatives de juin s'enlisent dans la controverse et la violence. Le gouvernement qui en résulte est divisé et polarisé, la répression contre les dissidents se durcit et le processus de réformes démocratiques et constitutionnelles est entravé. Ceci crée les conditions pour une reprise de la rébellion voire une nouvelle guerre civile qui serait dévastatrice pour l'intégrité de l'État libyen et pour la stabilité de la région dans son ensemble.

Options

Le CPS pourrait envisager les options suivantes:

Option 1

Le CPS pourrait encourager le gouvernement libyen à développer, en coordination avec les partenaires externes, une stratégie globale qui inclut toutes les factions, communautés et acteurs clés à travers

le pays. Cette stratégie doit permettre l'élaboration d'une nouvelle constitution qui pose les bases d'un État démocratique stable, inclusif, et viable.

Option 2

Le CPS pourrait pousser pour qu'une réunion ad hoc sur la Libye soit organisée lors du prochain Sommet de l'UA en juin, afin de discuter d'une stratégie coordonnée pour sortir le pays de la crise. Il pourrait de plus encourager les ministres des Affaires étrangères des pays nord-africains à se rencontrer rapidement pour aborder la question. La Tunisie pas plus que l'Égypte n'ont intérêt à ce que la Libye soit instable.

Option 3

Si les parties libyennes parviennent à faire diminuer les violences grâce aux discussions et aux débats, le CPS pourrait exhorter l'UA, la Ligue arabe, l'ONU et l'UE à organiser une conférence internationale sur l'investissement en Libye. Une telle conférence serait primordialement centrée sur le développement des infrastructures, la création d'emplois, le développement des petits commerces et le développement rural.

Option 4

Étant donné la relative dormance des organisations régionales (notamment l'UMA et la CEN-SAD, une création de Kadhafi qui est restée moribonde depuis sa chute), le CPS devrait encourager la Libye, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte et les autres pays nord-africains à envisager la création d'une communauté plus compacte et plus inclusive afin d'aborder des manière collective leurs problèmes,

que ce soit en terme d'histoire, de culture, de géographie, de démographie, d'économie, de gouvernance et de sécurité.

Sources

UA

Communiqué de presse du CPS, PSC/PR/BR.(CDXXXVI), 23 mai 2014

Communiqué de presse de la Commission de l'UA, *L'Union Africaine souligne la nécessité d'efforts renouvelés pour stabiliser la situation en Libye et parachever la transition en cours*, 13 mars 2014.

ONU

Résolution 2146 (2014), 19 mars 2014
Déclaration du Conseil de sécurité sur la situation en Libye, SC/11354 AFR/2862, 15 avril 2014

Autres

Abdelkader Abderrahmane, publication de l'ISS, *Benghazi's Declaration for Semi-Autonomy Comes as No Surprise*, 15 avril 2012.
Accessible à l'adresse <http://www.issafrica.org/iss-today/benghazis-declaration-for-semi-autonomy-comes-as-no-surprise>

EU business, *EU 'deeply concerned' at Libya violence*, 19 mai 2014. Accessible à l'adresse

<http://www.eubusiness.com/news-eu/libya-unrest.w30/?searchterm=None>

Analyse pays

SOUDAN DU SUD

Communiqués précédents du CPS et de l'UA

Dans un communiqué publié le 8 mai 2014, la veille d'une réunion entre le président Salva Kiir Mayardit et l'ancien vice-président Riek Machar,

la Présidente de la Commission de l'Union africaine, Dr. Nkosazana Dlamini-Zuma, a exhorté «les deux dirigeants à saisir l'occasion de leur réunion pour convenir de mesures concrètes en vue d'honorer les engagements pris en vertu de l'Accord de cessation des hostilités du 23 janvier 2014 et de faire avancer le processus politique», estimant que «les populations du Soudan du Sud,

la région, l'Afrique et la communauté internationale dans son ensemble ne peuvent attendre moins de leur part».

Notant que cette réunion se tiendra quelques jours après la signature d'un «Accord renouvelant leurs engagements sur les aspects humanitaires, tels que prévu dans l'Accord de cessation des hostilités entre le Gouvernement de la

République du Soudan du Sud et le SPLM/A (opposition)», elle a souligné qu'il était «impératif que les engagements pris soient entièrement honorés pour permettre l'acheminement sans entrave, libre et sécurisé de l'aide humanitaire à tous ceux qui en ont besoin».

Elle a en outre réitéré le plein soutien de l'UA à la médiation conduite par l'IGAD, félicitant le Premier ministre Hailemariam Dessalegn et les autres dirigeants de la région, ainsi que l'équipe des Envoyés spéciaux, pour leur engagement continu.

Dans un communiqué daté du 22 avril, elle s'est dite «profondément préoccupée par la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire au Soudan du Sud», condamnant «fermement l'attaque délibérée et criminelle perpétrée contre des civils à Bentiu, dans l'État de l'Unité, le 15 avril 2014, où plus de 200 civils auraient été tués et plus de 400 personnes blessées, dont certaines avaient trouvé refuge dans une mosquée. Cet acte ignoble a été suivi par une autre attaque contre des civils qui étaient sous la protection des soldats de la paix de la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS), dans le camp de Bor, dans l'État de Jonglei, le 17 avril 2014, attaque au cours de laquelle plus de 40 personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées». Elle a rappelé «aussi bien au Gouvernement qu'au SPLM/A (dans l'opposition) l'obligation qui leur incombe de respecter pleinement les Accords qu'ils ont signés et d'assurer la sécurité de toutes les populations civiles, y compris celles qui sont sous la protection des Nations unies», exhortant «les deux parties à coopérer pleinement avec le Mécanisme de vérification et de surveillance (MVM) dirigé par l'IGAD, afin qu'une enquête puisse être conduite sur ces attaques et que leurs auteurs soient traduits en justice».

Le 29 janvier 2014, lors de sa 416^{ème} réunion tenue au niveau des chefs d'État et de Gouvernement, le CPS avait rappelé «ses communiqués et communiqués de presse antérieurs sur la situation au Soudan du Sud, notamment le communiqué PSC/AHG/COMM.1(CDXI) adopté lors de sa 411^{ème} réunion, tenue à Banjul, en

Gambie, le 30 décembre 2013, et le communiqué de presse PSC/PR/BR.2 (CDXIII) adopté en sa 413^{ème} réunion, tenue le 16 janvier 2014», dans lesquels il a réitéré «la position de principe de l'UA sur le rejet total des changements anticonstitutionnels de Gouvernement et de toute tentative de prise du pouvoir par la force, conformément à l'Acte constitutif de l'UA et à la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance».

Réitérant «la profonde préoccupation de l'UA à la suite au déclenchement du conflit au Soudan du Sud, le 15 décembre 2013, et des combats qui s'en sont suivis entre les forces du Gouvernement de la République du Soudan du Sud et les forces loyales à l'ancien Vice-président Riek Machar, ainsi que face aux conséquences humanitaires désastreuses qui en résultent, y compris la mort de milliers de civils, des déplacements massifs de populations et des violations généralisées du droit international humanitaire et des droits de l'homme», le Conseil a condamné «fermement, une fois encore, les attaques perpétrées contre des civils innocents, y compris contre des communautés et groupes ethniques spécifiquement ciblés, et les autres violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme». Il a rappelé «que tous les auteurs de tels actes devront répondre de leurs faits, conformément aux instruments pertinents de l'UA contre l'impunité», se félicitant à cet égard «des mesures prises pour la mise en place d'une Commission d'enquête sur les violations des droits de l'homme».

Potentiel d'escalade de la crise

Le Soudan du Sud fait face à une flambée de violences depuis plusieurs mois. Causées par des différends politiques, celles-ci pourraient rapidement conduire à une désintégration de ce jeune État. L'intervention de l'Ouganda en faveur du président Kiir a certes fait pencher la balance en sa faveur, mais a surtout soulevé la question de la neutralité du médiateur de la crise, l'IGAD, dont fait partie l'Ouganda.

Les violences trouvent leur source dans les problèmes de gouvernance (que ce soit au niveau du SPLM ou de

l'État), les jeux de pouvoirs et les différends historiques, et sont alimentées par les questions ethniques. Mais c'est surtout le samedi 14 décembre 2013 que la crise a commencé, lorsque Riek Machar et ses partisans ont claqué la porte lors d'une réunion du Mouvement populaire de libération du Soudan (SPLM). Le parti était profondément divisé depuis plusieurs mois, comme en témoignent les déclarations à la mi-2013 de M. Machar et de l'ancien secrétaire général du SPLM, Pagan Amum, qui ont dénoncé les «tendances dictatoriales» du président Kiir et affiché leur intention de se présenter contre lui aux prochaines élections de 2015 (maintenant incertaines). Ces déclarations ont provoqué le limogeage de l'ensemble du gouvernement en juillet, y compris de M. Machar. Les politiciens écartés du pouvoir ont continué à s'opposer à M. Kiir et, sur fond de rivalité entre les deux hommes et de dissensions au sein du régime, la situation a dégénéré en décembre. Elle se serait polarisée lorsque la Garde présidentielle s'en est prise aux localités Nuer afin de déloger les «rebelles», ce qui a déclenché un cycle de représailles à travers le pays. À partir de là, le conflit a rapidement escaladé en raison de l'histoire conflictuelle pour le pouvoir politique, de la mobilisation ethnique, de la disponibilité des armes et du manque de moyens pour faire valoir les revendications de manière légale et pacifique. Faussement présentée comme un conflit entre les groupes ethniques Dinka, auquel appartient le président Kiir, et Nuer, auquel appartient M. Machar, la violence au Soudan du Sud semble être une façon de résoudre les différends politiques après des décennies d'impunité et d'abus des droits humains.

L'armée, elle, est composée de factions qui sont loyales à des individus plus qu'à n'importe quel commandement central. Lors du déclenchement des violences en décembre 2013, une partie des soldats ont alors déserté ou désobéi aux ordres, ce qui a créé les conditions pour des massacres tels que celui du 15 avril 2014 à Bentiu, dans l'État de l'Unité. Plusieurs radios auraient aussi été utilisées pour faire

l'apologie de la haine et de la violence, y compris la violence sexuelle, notamment dans le cas du massacre de Bentiu. Le risque de conflit ethnique entre les Dinka et les Nuer est désormais bien présent.

Autant la population sud-soudanaise que les médiateurs et la communauté internationale reprochent au gouvernement et à ses opposants de manquer de volonté pour mettre fin aux violences. Les deux parties cherchent à obtenir l'avantage politique en poursuivant les combats. Le SPLM-en opposition s'en est pris aux installations pétrolières dans l'espoir d'augmenter son poids dans les négociations, alors que le SPLM s'appuie sur des acteurs extérieurs (notamment l'Ouganda) afin de gagner du terrain militairement. Selon des informations non prouvées, d'autres groupes externes, notamment en provenance du Soudan, seraient aussi impliqués d'un côté ou de l'autre du conflit.

Problèmes clés et dynamiques internes

Les différends entre MM. Kiir et Machar trouvent leurs racines dans l'histoire de la lutte pour la création de l'État sud-soudanais. M. Machar aurait fait défection de l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA) en 1991 pour créer un groupe dissident combattant aux côtés de Khartoum contre le SPLA. Ce groupe dissident, majoritairement composé de Nuer, aurait été impliqué dans le massacre de Dinka dans la ville de Bor en 1991. C'est ainsi que beaucoup d'observateurs font remonter les origines de la rivalité entre les deux hommes à cette période. Un analyste politique travaillant pour le projet *Enough*, Akshaya Kumar, a par exemple fait remarquer que le président Kiir s'appuyait souvent sur ces événements dans ses discours, afin de rappeler le potentiel destructeur de son opposant. Dans l'espoir de réunifier les deux communautés au moment de l'indépendance en 2011, M. Kiir est devenu président et M. Machar vice-président.

Les ambitions individuelles ont toutefois rapidement fait disparaître cette quête pour l'unité, plusieurs responsables politiques ayant tenté d'exploiter la question ethnique pour

servir leurs propres intérêts. Causés par les problèmes de mauvaise gouvernance, les différends politiques actuels ont été aggravés par les différends personnels entre MM. Kiir et Machar. Ce dernier s'estime mieux éduqué et mieux préparé au rôle de président, ce qui l'a poussé à annoncer sa candidature aux prochaines élections de 2015.

Le pays manque cruellement d'institutions fortes et fonctionnelles, ce qui a permis au pouvoir politique de s'individualiser et à la corruption ainsi qu'à l'impunité de se généraliser. De plus, la transition politique a été gérée de façon désastreuse par le SPLM, qui n'a pas maintenu l'équilibre des pouvoirs et s'est permis de régner de manière quasi-dictatoriale. L'armée, elle, reste dysfonctionnelle et divisée. Dominant le paysage politique et se sentant tout-puissant, le SPLM s'est accaparé tout le pouvoir et toutes les ressources naturelles, notamment les revenus pétroliers. La promotion des intérêts personnels, les luttes de pouvoir et l'ethnisation sont devenus la règle.

L'avènement des violences résulte donc de l'intense compétition pour la présidence du SPLM, avec le point culminant lors de la réunion du parti en décembre dernier. Le conflit est donc de nature principalement politique, la question ethnique étant utilisée à des fins de mobilisation.

Bien que M. Kiir ne se soit pas montré à la hauteur de la transition, M. Machar n'est pas exempt de tout reproche non plus. Étant en charge du pays durant la période de transition 2005-2011, il aurait profité des dysfonctionnements de l'appareil étatique pour faire avancer ses intérêts personnels. C'est pourquoi certains estiment qu'aucun des deux n'est apte à transformer le pays de manière positive, et qu'il faut trouver une personnalité capable de gérer les problèmes structurels pour le bien de tous les sud-soudanais.

Les efforts diplomatiques n'ont pas permis de mettre fin aux hostilités et de conclure un accord de paix. Les deux parties étant convaincues qu'elles peuvent prendre le dessus, elles ne sont pas prêtes à faire des concessions et à perdre la face. Au premier trimestre de l'année 2014,

deux accords ont été violés: celui sur la cessation des hostilités, conclu le 23 janvier, et celui sur la conclusion d'une trêve immédiate et la formation d'un gouvernement de transition en vue de l'élaboration d'une nouvelle constitution et de l'organisation de nouvelles élections, conclu le 9 mai. Les deux camps se sont mutuellement accusés de ne pas contrôler l'intégralité de leurs forces et d'avoir ainsi provoqué la reprise des violences.

Le processus de médiation à Addis Abéba reste primordial, mais il ne saurait éliminer les facteurs sous-jacents de la violence. C'est pourquoi il doit absolument contenir une feuille de route qui prévoit des échéanciers et des mécanismes de mise en œuvre clairs, dont le respect serait supervisé par les instances régionales et internationales. La tendance actuelle semble toutefois indiquer que le processus de médiation restera lent et que le conflit perdurera quelques temps.

Dynamiques géopolitiques

Au cours des cinq derniers mois, l'UA et l'IGAD ont entrepris quelques initiatives diplomatiques afin de sécuriser un cessez-le-feu durable. Suite au déclenchement des violences, l'IGAD a notamment dépêché à Juba un Conseil des ministres les 19 et 20 décembre derniers, accompagné du Commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA et de l'Envoyé spécial de l'ONU auprès de l'UA. Suite à cette visite, le président de l'IGAD et Premier ministre éthiopien, Hailemariam Desalegn, ainsi que le président kenyan et président de l'EAC, Uhuru Kenyatta, ont rencontré le président Kiir, son cabinet et 11 individus détenus depuis le déclenchement des violences.

Lors d'un sommet extraordinaire de l'IGAD, le 27 décembre à Nairobi, trois envoyés spéciaux (l'Ambassadeur éthiopien Seyoum Mesfin, l'Ambassadeur kenyan Général Lazaro Sembeiywo et le Général soudanais Mohamed Mustafa El Dabi) ont été nommés pour diriger le processus de médiation. Le sommet a aussi appelé les parties à résoudre leurs différends de manière pacifique, appelant à cesser les hostilités d'ici au 31

décembre et à assurer la protection des civils et des travailleurs humanitaires. Les trois envoyés spéciaux et le Secrétariat de l'IGAD ont commencé début janvier leurs discussions avec les parties; les premières discussions concernaient les responsables de la reprise de la violence, la libération des prisonniers politiques, les options pour une cessation des hostilités, et la présence des troupes ougandaises. La seconde phase de la médiation a permis la signature, le 23 janvier, de l'accord sur la cessation des hostilités et sur le statut des détenus politiques. Cet accord prévoyait aussi la création d'un comité technique mixte, basé à Juba, chargé de mettre en place et de superviser le processus de surveillance et de vérification.

L'IGAD et ses partenaires sont parvenus à faire accélérer la libération de sept des onze détenus, le 28 janvier. Les quatre autres ont été libérés le 27 avril. Les discussions subséquentes ont ensuite porté sur les questions sociales, humanitaires, sécuritaires, judiciaires, économiques, de gouvernance, de démocratie, de protection des droits de l'homme et de développement. Le 9 mai, MM. Kiir et Machar se sont rencontrés sous les auspices de l'IGAD et avec l'appui de l'UA et de la Troïka États-Unis, Royaume-Uni et Norvège. Cette rencontre a permis la signature d'un accord prévoyant la fin des activités militaires, l'ouverture de corridors humanitaires pour permettre la livraison des services de base et la création d'un gouvernement intérimaire inclusif chargé de mettre en œuvre des réformes institutionnelles. Cet accord a rapidement connu le même sort que celui du 23 janvier.

Au niveau régional, il existe des craintes que le conflit ne serve de proxy pour la rivalité entre le Soudan et l'Ouganda ou entre l'Éthiopie et l'Érythrée.

ONU

Le Secrétaire général de l'ONU, le Conseil de sécurité de l'ONU, le représentant spécial de l'ONU au Soudan du Sud et le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés ont publié des déclarations dans lesquelles ils ont dénoncé les

violences et la détérioration de la situation humanitaire, appelant à la cessation des hostilités. Ils ont tous appuyé le processus de médiation dirigé par l'IGAD.

Communauté internationale

La communauté internationale a exercé une certaine pression sur les parties pour qu'elles parviennent à une solution négociée. Washington a notamment menacé de sanctions ceux qui restent sur leurs positions, la Troïka a fourni un appui technique pour une issue négociée tandis que l'UE a fourni la plus grande partie de l'appui financier.

Société civile

Exclues du processus de médiation à Addis Abéba, les organisations de la société civile se sont fréquemment rencontrées et ont appelé à la fin des hostilités. Elles ont fait pression sur les Envoyés américain et britannique à Addis, ainsi que sur les représentants de l'IGAD, afin qu'il soit envisagé qu'elles puissent participer aux négociations. De manière générale, la société civile a plaidé pour un processus de paix davantage inclusif qui pourrait prendre la forme d'un dialogue national.

Scénarios

Scénario 1

Les parties acceptent de mettre en place un gouvernement intérimaire dirigé par une personne neutre. Ce gouvernement fournit un cadre pour le dialogue national et met en branle le chantier des réformes et de la nouvelle constitution. Ceci permet la tenue d'élections libres et justes qui aboutissent à l'élection d'un gouvernement plus inclusif et responsable.

Scénario 2

Le processus de négociation permet la mise en place d'un gouvernement intérimaire et la conclusion d'un accord sur le partage du pouvoir. Ce gouvernement d'intérim fait semblant d'engager un dialogue politique, introduit quelques réformes illusives et organise des élections truquées. Le candidat perdant refuse la défaite et la violence reprend.

Scénario 3

Les violences et l'ethnisation se poursuivent de plus belle, et les acteurs régionaux se livrent à une

guerre interposée. Les rebelles capturent les installations de production pétrolière, privant le gouvernement de sa principale source de revenus. L'État se désintègre et contrôle seulement quelques portions du pays.

Options

Le CPS pourrait envisager l'une des options suivantes:

Option 1

Il pourrait pousser les parties à cesser les violences en leur mettant la pression pour qu'elles adhèrent à l'accord de cessation des hostilités. Il pourrait accélérer le déploiement d'une force dotée d'un mandat clair et adapté.

Option 2

Le CPS devrait s'assurer que l'aide humanitaire peut être délivrée à travers le pays.

Option 3

Avec l'appui de la communauté internationale, le CPS pourrait pousser en faveur de l'adoption d'une feuille de route et de mécanismes de mise en œuvre en vue de réformes institutionnelles. Il pourrait aussi appuyer les initiatives locales et traditionnelles visant à la paix et à la réconciliation.

Page ouverte

LA DÉMOCRATIE, UN INSTRUMENT POUR LA PAIX EN AFRIQUE

Publié après la 432^{ème} réunion du CPS, en avril 2014, le communiqué de presse PSC/PR/BR(CDXXXII) sur les changements anticonstitutionnels de gouvernement indique que:

«les changements anticonstitutionnels de gouvernements et les soulèvements populaires tirent leurs causes profondes de carences en matière de gouvernance (et que) la cupidité, l'égoïsme, la gestion inadéquate de la diversité, l'incapacité à saisir des opportunités, la marginalisation, les violations des droits de l'homme, le refus d'accepter la défaite électorale, les manipulations de Constitutions, ainsi que leur révision par des voies anticonstitutionnelles pour servir des intérêts étroits, et la corruption constituent autant de facteurs qui contribuent grandement à la survenance de changements anticonstitutionnels de gouvernements et de soulèvements populaires».

Le texte souligne ainsi la nécessité pour les États membres de l'UA, «d'œuvrer à l'approfondissement de la culture démocratique, de l'obligation de reddition, de l'inclusion, de la participation, de la réconciliation et de la bonne gouvernance, afin de faire avancer la cause de la paix et de la stabilité sur le continent».

Selon le calendrier 2014 des élections africaines de l'Institut électoral pour une démocratie durable (EISA) en Afrique, d'ici la fin de l'année, d'importants scrutins auront lieu dans plus d'une douzaine de pays, dont l'Algérie, le Botswana, la République centrafricaine, l'Égypte, la Guinée-Bissau, le Malawi, la Mauritanie, le Mozambique, la Namibie, l'Afrique du Sud et la Tunisie.

Bien que le nombre d'élections multipartites organisées en 2014 ne représente pas nécessairement une

indication de réussite démocratique en Afrique, ce chiffre indique toutefois très certainement un progrès. Pourtant, tel que noté en 2013 par l'*Economist Intelligence Unit* (EIU), selon ses critères d'évaluation seulement 25 pays sur un total de 167 pourraient être qualifiés de «démocraties complètes». De ces 25 pays considérés par l'EIU comme pleinement démocratiques, l'île Maurice était le seul pays africain.

Bien que l'indice de démocratie de l'EIU estime que «la tenue d'élections concurrentielles, libres et justes, et le respect d'aspects connexes tels que la liberté politique, sont clairement des conditions sine qua none de toute définition (de la démocratie)», il note aussi que, dans un contexte plus large, «il n'y a pas de consensus sur la façon de mesurer la démocratie, les définitions de la démocratie sont contestées et il y existe un débat animé en cours sur le sujet».

Il est évident que l'impossibilité de s'entendre sur une définition commune peut être attribuée en partie à l'influence de facteurs personnels subjectifs, tels que l'expérience démocratique et les idéaux démocratiques, qui sont souvent fusionnés avec des facteurs plus objectifs, tels que des caractéristiques fondamentales universellement reconnues, dans la conceptualisation des divers aspects de la démocratie.

Compte tenu de ces caractéristiques fondamentales, la démocratie peut être globalement définie, au moins dans le sens normatif, comme une forme de gouvernement

- qui se caractérise par les droits de tous les citoyens, indépendamment de leur origine ethnique, sexe, race, idéologie, religion ou toute autre cause injuste de discrimination, d'exercer un choix personnel et privé entre au moins deux alternatives, dans l'élection de leurs dirigeants politiques;
- qui permet aux citoyens adultes de voter et de participer à des processus électoraux réguliers, libres et justes;
- qui est composée des représentants élus s'engageant à servir le bien commun de la population en général et défendant

de ce fait l'intérêt supérieur de la nation dans les limites juridiques et constitutionnelles;

- qui fait preuve d'impartialité dans l'administration des besoins des gouvernés, indépendamment de leur loyauté politique;
- qui est constamment soumise à la règle de droit, incarnée par une constitution démocratiquement adoptée et amendée selon la loi du pays; et
- qui rend des comptes à l'électorat.

En outre, dans une démocratie avancée, il est attendu du gouvernement qu'il dirige et administre l'État de manière temporaire; qu'il évite d'œuvrer à la perpétuation indéfinie de sa position dominante à la tête du pays; et qu'il démontre efficacement et sans ambiguïté sa volonté de céder le pouvoir politique de manière pacifique et apaisée, à l'administration d'opposition devant lui succédant au terme d'un processus électoral libre, démocratique et juste.

Selon les critères utilisés par les chercheurs pour évaluer les progrès en démocratisation, certains pays ne peuvent même pas être qualifiés de démocraties modérément avancées. L'Indice de démocratie de l'EIU de 2012 parle de «démocraties imparfaites» et répertorie 54 pays dans cette catégorie, dont dix en Afrique. Cependant, certaines démocraties imparfaites, en dépit de leur potentiel de progrès, peinent à acquérir le statut de démocraties véritables depuis de nombreuses années. Cela est dû au fait qu'idéalement, une démocratie doit être en mesure de démontrer ses aptitudes démocratiques par ses actions, et non seulement par ses promesses et ses bonnes intentions.

Par conséquent, un gouvernement prêt à céder le pouvoir pacifiquement à un parti ou à une coalition d'opposition par le biais d'élections libres et démocratiques, démontre à travers ses actions son engagement envers les principes démocratiques de base, et ce même si le processus électoral est entaché d'imperfections qui pourront éventuellement empêcher le pays d'atteindre le statut de démocratie véritable selon les critères de *The Economist*.

Bien que l'indice de démocratie ne traite pas spécifiquement de cette question, l'une des principales carences de certaines démocraties imparfaites (en 2013 l'EIU inclut notamment le Botswana, l'Afrique du Sud et la Namibie dans cette catégorie) réside dans le fait que les partis au pouvoir sont réélus, scrutin après scrutin, malgré les changements dans leur leadership politique. Par conséquent, leur volonté de transmettre pacifiquement le pouvoir en cas de défaite électorale reste à prouver. Cela ouvre la porte à un paradoxe selon lequel un gouvernement élu doit faire preuve de *faiblesse* politique, en perdant une élection, afin de démontrer la *force* de ses principes démocratiques, en transmettant pacifiquement le pouvoir à l'opposition.

En fin de compte, la démocratie est une liberté de choix. Or en l'absence de réels partis d'opposition, il n'y a pas de choix. Tout comme lorsqu'il est impossible d'élire un parti de l'opposition de manière libre et juste sans passer par la violence. Et sans liberté de choix, sans institutions gouvernementales efficaces et sans opposition efficace, le dialogue devient monologue, le débat devient décret et les dirigeants deviennent imperméables à la reddition de comptes.

En Afrique, un certain nombre de dirigeants politiques sont au pouvoir depuis 20 ou 30 ans. Il s'agit notamment de Teodoro Obiang Nguema Mbasogo de la Guinée équatoriale (34 ans), José Eduardo dos Santos de l'Angola (34 ans), Robert Mugabe du Zimbabwe (34 ans), Paul Biya du Cameroun (31 ans), Yoweri Museveni de l'Ouganda (28 ans), Blaise Compaoré du Burkina Faso (26 ans), Omar el-Béchir du Soudan (25 ans) et Idriss Déby du Tchad (23 ans). L'Indice de démocratie de 2012, classe tous les pays énumérés ci-dessus dans la catégorie «États autoritaires», à l'exception de l'Ouganda qui est classé comme un régime hybride. Aucun de ces pays n'organisera d'ailleurs d'élections cette année.

Les gens qui vivent dans les pays non-démocratiques ont peu ou pas de possibilité d'assumer un plus grand contrôle. Les confrontations violentes sont souvent la conséquence d'un

régime autocratique impopulaire ou oppressif. Par conséquent, une pression soutenue de la part de pays voisins démocratiques, des CER et de l'UA inciterait les États autocratiques à démocratiser ou améliorer la qualité démocratique de leurs institutions, ce qui serait dans le meilleur intérêt de la sécurité nationale et régionale et permettrait de prévenir d'éventuels coups d'État, guerres civiles et révolutions. La paix en Afrique est tributaire d'une bonne gouvernance; la bonne gouvernance en Afrique est tributaire d'une démocratie durable; et la démocratie durable en Afrique est tributaire de la liberté de choix.

Certains gouvernements africains, afin d'éviter de remettre le pouvoir à un parti d'opposition élu tout en évitant d'entraîner le pays dans une guerre civile, ont mis en place des gouvernements d'unité nationale. Malheureusement, lorsque deux partis rivaux s'unissent par nécessité plutôt que par choix, leur capacité à gouverner efficacement est réduite au plus petit dénominateur commun, et les politiques mises en œuvre sont souvent hybrides et bancales. Un gouvernement d'union nationale devient toujours la force politique dominante et n'est généralement pas contrebalancé par un parti d'opposition efficace. En effet, l'État dirigé par un gouvernement d'unité nationale est souvent similaire à un État monopartite. Le Zimbabwe, où le président n'est plus critiqué par le chef «d'opposition», devenu Premier ministre, est un exemple évident de cette dérive. Il est clair que, dans cette situation les différends se diluent à cause d'une absence de choix, au détriment de l'électorat et de la démocratie-même.

L'Angola, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, Le Tchad, Djibouti, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Soudan, l'Ouganda et le Zimbabwe comptent parmi la vingtaine de pays africains actuellement dirigés par des partis au pouvoir depuis plus de deux décennies (certains ayant toutefois changé de nom en cours de route). Ces pays ont tendance à naviguer, selon la classification de l'EIU, entre démocraties imparfaites multipartites et États autocratiques monopartites.

Dans les démocraties avancées, la clé pour limiter la durée du mandat des partis politiques au pouvoir, en particulier ceux qui gouvernent mal, réside dans un électorat vindicatif, informé et confiant détenant le pouvoir réel afin de déterminer qui doit les gouverner et pour combien de temps. En fin de compte, la démocratie doit être considérée comme un instrument indispensable pour la paix, parce que dans une démocratie qui fonctionne, les dirigeants politiques intolérants, incompetents ou inefficaces peuvent être écartés du pouvoir, non pas par des combattants, mais bien par ceux leur ayant confié le pouvoir: les électeurs.

Sources:

Documents de l'UA

Communiqué de presse du CPS, PSC/PR/BR (CDXXXII), 432^{ème} réunion, 29 avril 2014, Addis Abéba

Autres sources

Economist Intelligence Unit (EIU) Democracy Index 2011, "Democracy under Stress"

Economist Intelligence Unit (EIU) Democracy Index 2012, "Democracy at a Standstill"

Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa (EISA), *African Election Calendar*, 2014

Dates importantes

4	juin	Journée internationale des enfants victimes innocentes de l'agression
5	juin	Journée internationale de l'environnement
12	juin	Journée mondiale contre le travail des enfants
17	juin	Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse
20-27	juin	3 ^{ème} Sommet de l'UA à Malabo (placé sous le thème: l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique)
20	juin	Journée mondiale des réfugiés
23	juin	Journée internationale des veuves
26	juin	Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues
18	juillet	Journée internationale Nelson Mandela

Pays	Élections	Date *
Égypte	Présidentielles (2 ^{ème} tour)	16-17 juin 2014
Libye	Chambre des représentants	25 juin 2014
Mauritanie	Présidentielles	21 juin 2014
Sao Tomé-et-Principe	Parlementaires	Juillet 2014
Tanzanie	Référendum constitutionnel	Août 2014
Botswana	Parlementaires	Octobre 2014
Libéria	Sénat (la moitié)	14 Octobre 2014
Mozambique	Présidentielles, Parlementaires, Provinciales	15 octobre 2014

**susceptible de changer selon les circonstances*

Les personnes qui ont contribué à ce numéro

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Addis Abéba
Dr Duke Kent-Brown

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Nairobi

Dr Emmanuel Kisiangani

Programme Prévention des conflits et analyse des risques (CPAR), Pretoria

Dr David Zounmenou

Dr Andrews Atta-Asamoah

Mme Sipwe Sangqu

Mr William Phahle

Réseau de Recherche sur les Opérations de Paix (ROP), Université de Montréal

Traduction: Mr Jean-Guilhem Barguès et Mr Damien Larramendy

Révision: Mr Etienne Tremblay-Champagne, Mr Damien Larramendy et Mme Emmanuelle Amar

Remerciements

Mme Antoinette Louw

Mme Jacqueline Cochrane

Mme Iolande Pool

Mr Jean-Guilhem Barguès

Mr Abdelkader Abderrahmane

Contact

Dr Kasajja Phillip Apuuli

Programme de rapport du Conseil de Paix et de Sécurité

Institut d'Études de Sécurité

BP 2329

Addis Abéba, Éthiopie

Tel: +251-11-515 6320/24/67/98

Fax: +251-11-515 6449

Emails: addisababa@issafrica.org

kapuuli@issafrica.org

Site internet: www.issafrica.org

Abonnez-vous par voie électronique au rapport du CPS à l'adresse

www.issafrica.org/subscribe.php

Les bailleurs de fonds

Ce rapport est publié grâce au soutien de la fondation *Humanity United* et de la fondation Hanns Seidel. L'ISS remercie aussi l'appui offert par les membres suivants de l'ISS Partnership Forum: le gouvernement de l'Australie, du Canada, du Danemark, de la Finlande, du Japon, des Pays-Bas, de la Norvège, de la Suède et des États-Unis.

En tant que principale institution de recherche sur la sécurité humaine, l'Institut d'Études de Sécurité œuvre pour une société pacifique et stable en Afrique au travers du développement durable, des droits de l'homme, de la primauté du droit, de la démocratie, de l'intégration des politiques d'égalité des genres et la coopération sécuritaire.



Remerciements

La version française du Rapport sur le CPS est produite et distribuée à grande échelle en Afrique francophone et au-delà avec l'appui du Réseau de recherche sur les opérations de paix (ROP) de l'Université de Montréal, au Québec (Canada). Le rapport est librement accessible sur les sites internet de l'ISS (www.issafrica.org) et du ROP (www.operationspaix.net) et il est également possible de le recevoir gratuitement en ligne.

À propos de ce rapport

Ce rapport est une publication indépendante de l'ISS. Il est également disponible sur le site Web de l'ISS et peut être consulté en même temps que les rapports thématiques sur le travail du CPS au www.issafrica.org. Tous les documents mentionnés dans ce rapport peuvent aussi être consultés en anglais et en français sur le site Web de l'ISS ainsi que sur celui du ROP (www.operationspaix.net).

© 2014, Institut d'Études de Sécurité

L'ISS dispose des droits d'auteur pour l'intégralité de ce volume et aucune partie ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans l'autorisation explicite, par écrit, de l'Institut. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de l'Institut, de ses fiduciaires, des membres du Conseil consultatif ou des donateurs. Abonnez-vous par voie électronique au rapport du CPS à l'adresse www.issafrica.org/subscribe.php